



RAPPORT ANNUEL 2022



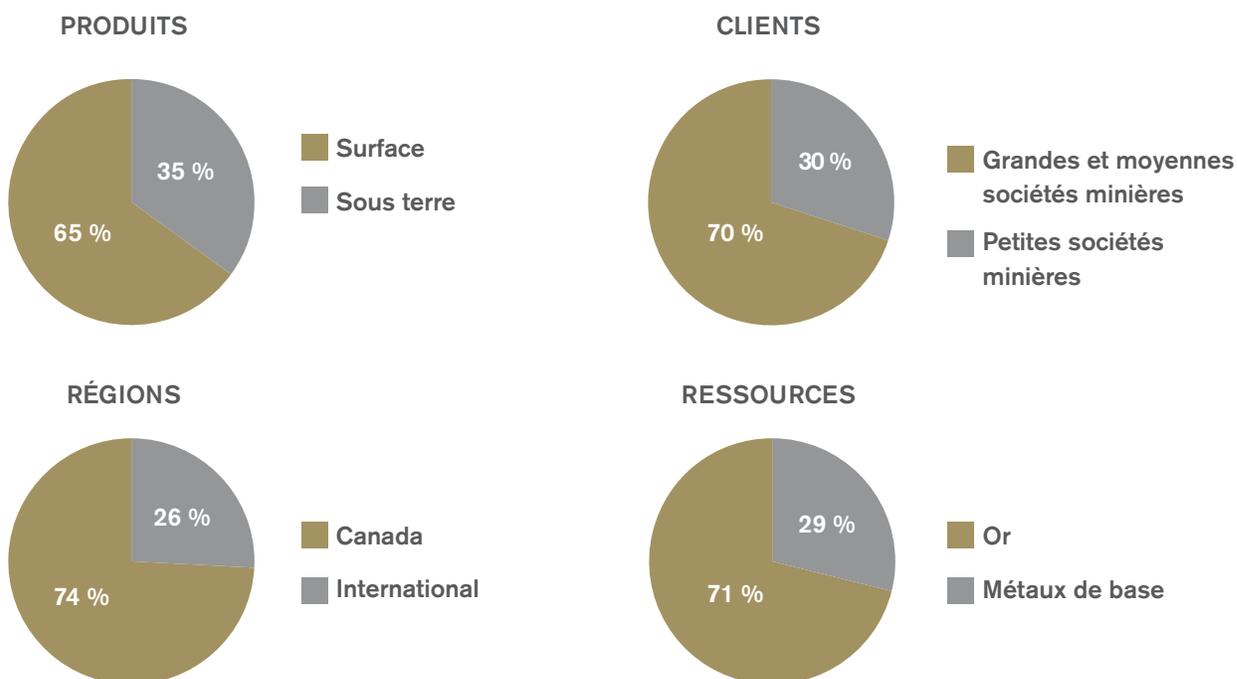
BASE SOLIDE AU CANADA | PRÉSENCE MONDIALE EN EXPANSION

PROFIL

Ayant son siège social à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international par ses 217 appareils de forage et environ 1 400 employés. Orbit Garant offre des services aux grandes, moyennes et petites sociétés minières, à chaque étape de l'exploration minière, du développement et de la production. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement ainsi qu'à des agences gouvernementales.



PART DE MARCHÉ (EN POURCENTAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES¹)



1. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2022

À nos actionnaires,

Au nom du conseil d'administration d'Orbit Garant, de la direction et de notre équipe d'environ 1 400 employés au Canada et à l'international, nous sommes heureux de présenter notre rapport annuel pour l'exercice 2022.

L'industrie du forage minier a poursuivi sa forte reprise au cours de notre exercice 2022, à la suite de l'impact négatif de la pandémie de COVID-19. Nos activités de forage au Canada et à l'international dépassent maintenant les niveaux d'avant la pandémie. Nous avons foré plus de 1,8 million de mètres au cours de l'exercice 2022, le plus grand nombre de mètres jamais forés en un seul exercice. Selon S&P Global Market Intelligence, les budgets mondiaux d'exploration non ferreuse ont augmenté de 35 % au cours de l'année civile 2021 et devraient augmenter de 5 % à 15 % supplémentaires au cours de l'année civile 2022.

Cette forte augmentation de la demande des clients nous a obligés à investir considérablement dans notre programme de formation des foreurs en raison d'une pénurie de foreurs expérimentés à l'échelle de l'industrie au Canada. Cette pénurie a entraîné une augmentation des coûts salariaux pour retenir et attirer du personnel clé. Nous avons également encouru des coûts accrus pour le démarrage des projets au Canada et la mobilisation de projets dans le cadre de nos opérations à l'international. En outre, l'impact de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement mondiales a entraîné une hausse des coûts des fournitures et des matériaux. Enfin, la guerre en Ukraine a entraîné une hausse des coûts du carburant, ce qui a encore aggravé ces pressions sur les coûts. Au fur et à mesure que l'année avançait, nous avons pu commencer à compenser l'augmentation des coûts des salaires, des fournitures et des matériaux par des augmentations des prix des contrats au Canada.

Nos revenus consolidés pour l'exercice 2022 ont atteint un niveau record de 195,5 M\$, une hausse de 19,7 % comparativement à l'exercice 2021. Les revenus générés par les projets de forage au Canada ont totalisé 145,2 M\$, une hausse de 11,7 % comparativement à l'an dernier, reflétant la demande soutenue de nos clients et l'amélioration des prix des contrats. Nos revenus à l'international ont augmenté de 50,9 % d'une année à l'autre pour atteindre 50,3 M\$, reflétant principalement de nouveaux contrats à long terme au Chili et en Guinée. Le total de nos revenus à l'international pour l'exercice 2022 a été proche de notre sommet historique de 52,2 M\$ pour l'exercice 2018.

La marge brute pour l'exercice 2022 s'est établie à 13,7 M\$, comparativement à 20,3 M\$ il y a un an. La marge brute ajustée, excluant les frais d'amortissement, s'est établie à 12,2 %, comparativement à 17,9 % l'an dernier. La perte nette pour l'exercice s'est établie à 6,6 M\$, ou 0,18 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 2,3 M\$, ou 0,06 \$ par action, pour l'exercice 2021. Les écarts négatifs de notre rentabilité au cours de l'exercice 2022 reflètent les investissements que nous avons faits à l'expansion de nos activités et la hausse des coûts des intrants de la Société, comme nous l'avons mentionné ci-dessus. Nous avons également connu une baisse de la productivité des foreurs en raison d'une proportion plus élevée de foreurs moins expérimentés et nous avons été touchés par les interruptions de travail liées à Omicron dans l'ensemble de nos activités, principalement au troisième trimestre, lorsque nous avons perdu 16 000 heures de travail en raison de cette variante de la COVID-19.

De plus, le coût des revenus des contrats a été réduit de 2,9 M\$ au cours de l'exercice 2021 grâce au soutien financier enregistré dans le cadre du Programme canadien de subventions salariales d'urgence. Nous n'étions plus admissibles à ce programme au cours de l'exercice 2022. Notre bénéfice net pour l'exercice 2021 reflète également le reversement d'une provision de 1,96 M\$ pour litiges au Burkina Faso, enregistrée au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les coûts importants que nous avons encourus liés à la formation des foreurs et au démarrage des projets au Canada, ainsi qu'à d'importants coûts de mobilisation liés à de nouveaux contrats à l'international, ont eu une incidence sur nos marges à court terme. Cependant, ils étaient nécessaires afin d'augmenter nos opérations afin de répondre à la demande croissante des clients. Cet investissement pour l'augmentation de nos activités, combiné à l'augmentation des prix des contrats, a contribué à l'amélioration de notre performance au quatrième trimestre.

Nos revenus ont totalisé 53,8 M\$ au quatrième trimestre de l'exercice 2022, une hausse de 5,3 % d'une année à l'autre, ce qui représente les revenus les plus élevés que nous ayons jamais générés pour un seul trimestre.

Notre rentabilité a également augmenté de manière significative. Nous avons généré un BAIIA et une marge brute ajustée de 5,7 M\$ et 17,2 %, respectivement, comparativement à 1,2 M\$ et 9,8 % au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est établi à 0,5 M\$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à une perte nette de 2,2 M\$, ou 0,06 \$ par action, au T4 de l'exercice précédent, la forte demande continue des clients et l'augmentation des prix des contrats au Canada ayant plus que compensé la hausse des coûts salariaux, des matériaux et du carburant. De plus, la productivité des travailleurs s'est améliorée à mesure que nos nouveaux foreurs ont acquis plus d'expérience sur le terrain et les coûts liés aux démarrages et aux coûts de mobilisation liés à de nouveaux contrats ont diminué par rapport aux trimestres précédents.

Nous prévoyons poursuivre sur cette lancée positive au cours de l'exercice 2023. La demande des clients pour nos services de forage demeure forte et nous prévoyons une amélioration de la rentabilité, car les hausses de prix des contrats continuent de compenser les pressions sur les coûts qui ont une incidence sur nos activités. De plus, les coûts liés au démarrage des projets au Canada et de mobilisation de projets au Chili et en Guinée ont maintenant été en grande partie absorbés, et la productivité de nos foreurs continue de s'améliorer à mesure que nos nouveaux foreurs acquièrent plus d'expérience sur le terrain.

La dette à long terme au titre de notre Facilité de crédit s'élevait à 31,5 M\$ à la fin de l'exercice, comparativement à 24,3 M\$ au 30 juin de l'exercice précédent. L'augmentation de la dette a été utilisée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et l'acquisition d'immobilisations corporelles. Au 30 juin 2022, notre fonds de roulement s'élevait à 53,4 M\$, comparativement à 54,0 M\$ à la fin de l'exercice 2021. Nous prévoyons réduire notre position d'endettement au cours de l'exercice 2023, soutenue par l'augmentation prévue des flux de trésorerie liés aux activités.

À l'aube de l'exercice 2023, la demande de services de forage demeure forte et nous prévoyons une vigueur continue tout au long de l'année. Les prix de l'or et du cuivre ont baissé comparativement à leurs sommets plus tôt cette année, mais ils restent à des niveaux élevés qui incitent fortement les sociétés minières à accroître leurs dépenses d'exploration et de développement, en particulier compte tenu de l'absence de nouvelles découvertes minérales majeures et d'un déclin mondial des réserves d'or et de cuivre.

Pour ce qui est de l'avenir, alors que nous poursuivons notre croissance future, l'accent que nous mettons sur l'innovation et la technologie de pointe demeurera une priorité et un avantage concurrentiel dans notre industrie. Nous disposons actuellement de 43 appareils de forage équipés de notre technologie informatisée de surveillance et de contrôle. Ces appareils de forage de prochaine génération augmentent la précision et la productivité, ont des composants de longue durée, sont idéaux pour former des foreurs moins expérimentés et sont très en demande par nos clients. Notre concentration continue sur l'innovation, nos opérations et notre envergure mondiale, notre expertise dans le forage de surface et souterrain, nos capacités de fabrication verticalement intégrées et notre équipe de direction hautement expérimentée, nous positionnent pour capitaliser sur ce cycle de marché solide et stimuler la croissance continue des revenus et l'expansion des marges afin de créer de la valeur pour nos actionnaires.

En terminant, nous exprimons notre gratitude à tous nos employés, à notre équipe de direction et à notre conseil d'administration pour leur engagement continu envers le succès d'Orbit Garant. Merci de votre soutien continu.

Sincèrement,

Jean-Yves Laliberté
Président du conseil d'administration

Éric Alexandre
Président et chef de la direction



Rapport de Gestion et États Financiers Consolidés

QUATRIÈME TRIMESTRE ET EXERCICE 2022

LE 20 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités pour les exercices clos le 30 juin 2022 (l'« exercice 2022 ») et le 30 juin 2021 (l'« exercice 2021 ») et les notes complémentaires qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés audités de la Société ainsi que les notes y afférentes pour l'exercice 2022 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 20 septembre 2022. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités; au climat économique mondial relativement au secteur minier; à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation. Ils ne sont pas des garanties de performance future et comportent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent la capacité des régions dans lesquelles la Société exerce ses activités de gérer et de faire face aux répercussions de la COVID-19, l'incidence des mesures prises par ces régions pour contrôler la diffusion de la COVID-19 sur les activités de la Société et les implications économiques et financières de la COVID-19 pour la Société.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de

gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 20 septembre 2022 figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la COVID-19 était une pandémie mondiale. Les gouvernements ont réagi en mettant en œuvre des mesures d'urgence pour réduire au minimum la propagation du virus, y compris la fermeture temporaire d'entreprises jugées non essentielles. Ces mesures ont causé d'importantes perturbations économiques, ainsi que la volatilité des marchés boursiers, des prix des produits de base et des taux de change.

Les activités d'Orbit Garant ont été considérablement touchées par ces mesures à compter de la fin de son troisième trimestre de l'exercice 2020 (« T3 2020 »), alors qu'un certain nombre de projets de forage ont été suspendus ou reportés.

Orbit Garant considère que la santé et la sécurité de son personnel, de ses clients, de ses fournisseurs et des collectivités dans lesquelles elle opère est une priorité absolue. La Société a mis en œuvre des mesures de précaution en matière de santé et de sécurité dans l'ensemble de ses activités, fondées sur les recommandations ou les directives émises par les autorités de santé publique et les gouvernements des diverses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités.

La direction a pris plusieurs mesures pour atténuer l'impact économique de la COVID-19 sur ses activités et a mis en œuvre de multiples initiatives pour réduire les coûts et gérer sa position de liquidité au cours de la période au cours de laquelle les activités de forage ont été réduites.

Les niveaux d'activité sont maintenant revenus aux niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des régions où la Société exerce ses activités. La direction continue de surveiller de près l'impact de la pandémie dans les juridictions dans lesquelles elle exerce ses activités. Dans le cadre de son plan de continuité des activités, Orbit Garant continue de gérer prudemment sa structure de coûts variables et sa trésorerie, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour s'adapter à toute augmentation potentielle des restrictions commerciales liées à la COVID-19.

SOMMAIRE POUR L'EXERCICE 2022

- Les produits se sont établis à 195,5M\$, une hausse de 19,7 %, comparativement à 163,3 M\$ pour l'exercice 2021.
- La marge brute a diminué à 7,0 %, comparativement à 12,4 % pour l'exercice 2021.
- La marge brute ajustée¹ (excluant la dotation aux amortissements) a diminué à 12,2 %, comparativement à 17,9 % pour l'exercice 2021.
- Le BAIIA¹ s'est établi à 10,0 M\$, comparativement à 17,6 M\$ pour l'exercice 2021.
- Une perte nette de 6,6 M\$ a été inscrite, comparativement à un bénéfice net de 2,3 M\$ pour l'exercice 2021.
- Un total de 1 813 999 mètres ont été forés, comparativement aux 1 661 396 mètres forés au cours de l'exercice 2021.

1) Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX : OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 217 appareils de forage et approximativement 1 400 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, en Argentine, Burkina Faso, au Ghana et en Guinée. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Winnemucca (Nevada), aux États-Unis; à Santiago au Chili; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; à Takoradi au Ghana, et à Conakry, en Guinée afin de soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant dispose d'une infrastructure complète avec des capacités de fabrication intégrées verticalement. L'entreprise fabrique des appareils de forage sur mesure et de l'équipement auxiliaire pour son propre usage et fabrique également des appareils de forage conventionnels pour des clients tiers à partir de ses installations de Val-d'Or, au Québec. Orbit Garant se concentre sur le « forage spécialisé », qui fait référence aux projets de forage qui se trouvent dans des endroits éloignés ou, de l'avis de la direction, en raison de la portée, de la complexité ou de la nature technique des travaux, ne peuvent pas être entrepris par de plus petites sociétés de forage conventionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International (incluant le forage en surface et le forage souterrain).

Pour l'exercice 2022 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle générée par les services de forage traditionnel, ont représenté environ 33 % du total des produits de la Société, comparativement à 36 % pour l'exercice 2021.
- Environ 71 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 29 % ont été générés par les activités liées aux métaux de base et par d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 65 % et 35 % des produits de la Société.
- Environ 70 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, en comparaison de 73 % pour l'exercice 2021. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières ont généralement une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 74 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 26 % ont été générés par des contrats de forage à l'international comparativement à 80% et 20 % respectivement pour l'exercice 2021.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada en saisissant les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les

étapes des activités minières et d'exploration minérale, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation et d'exploration minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») basée à Santiago, au Chili, réalisée par la Société en décembre 2015 et l'acquisition des opérations de forage de Projet Production International BF S.A. (« PPI ») à Ouagadougou, au Burkina Faso en octobre 2018;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

Régime d'achat d'actions des employés

En décembre 2021, la Société a mis en place le régime d'achat d'actions des employés (« RAAE ») au Canada afin d'encourager tous les employés à temps plein, y compris les membres de la haute direction, à acheter des actions ordinaires de la Société. Les actions sont achetées sur le marché libre et ne sont pas des actions nouvellement émises. Les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 10 % de leur salaire annuel de base par l'intermédiaire de retenues salariales. La Société verse une cotisation correspondante équivalant à 50 % de la cotisation du participant. La participation au RAAE est volontaire.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'échelle internationale, à l'industrie des minéraux à toutes les étapes du développement minier, de l'exploration à la production. Les sociétés minières clientes sont composées de grands producteurs (ou de grandes sociétés minières), intermédiaires et juniors (qui se concentrent généralement uniquement sur l'exploration). Les budgets des sociétés minières pour les services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) des métaux, et la disponibilité de capitaux pour financer l'exploration (en particulier dans le cas des juniors) et des programmes de développement, et/ou des opérations minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale de bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande des applications industrielles.

Le prix de l'or est plus bas aujourd'hui comparativement à il y a 12 mois. Au moment de la rédaction du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 665 \$ US l'once, ce qui représente une baisse d'environ 6 % comparativement à il y a un an et une augmentation d'environ 42 % par rapport à son creux de cinq ans à la fin de

2018. En mars 2022, le prix au comptant de l'or s'est négocié à des niveaux presque records supérieurs à 2 000 \$ US l'once.

Métaux de base

Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Le prix au comptant de l'aluminium, du cuivre et du plomb sont inférieurs à ceux d'il y a 12 mois et les prix au comptant du nickel et du zinc sont plus élevés. Le prix au comptant du cuivre, le métal considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 4,13 \$ US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport, il était d'environ 3,52 \$ US la livre, soit une baisse d'environ 15 %. Les prix au comptant des principaux métaux de base se situent actuellement près des points médians de leurs fourchettes de prix respectives sur cinq ans.

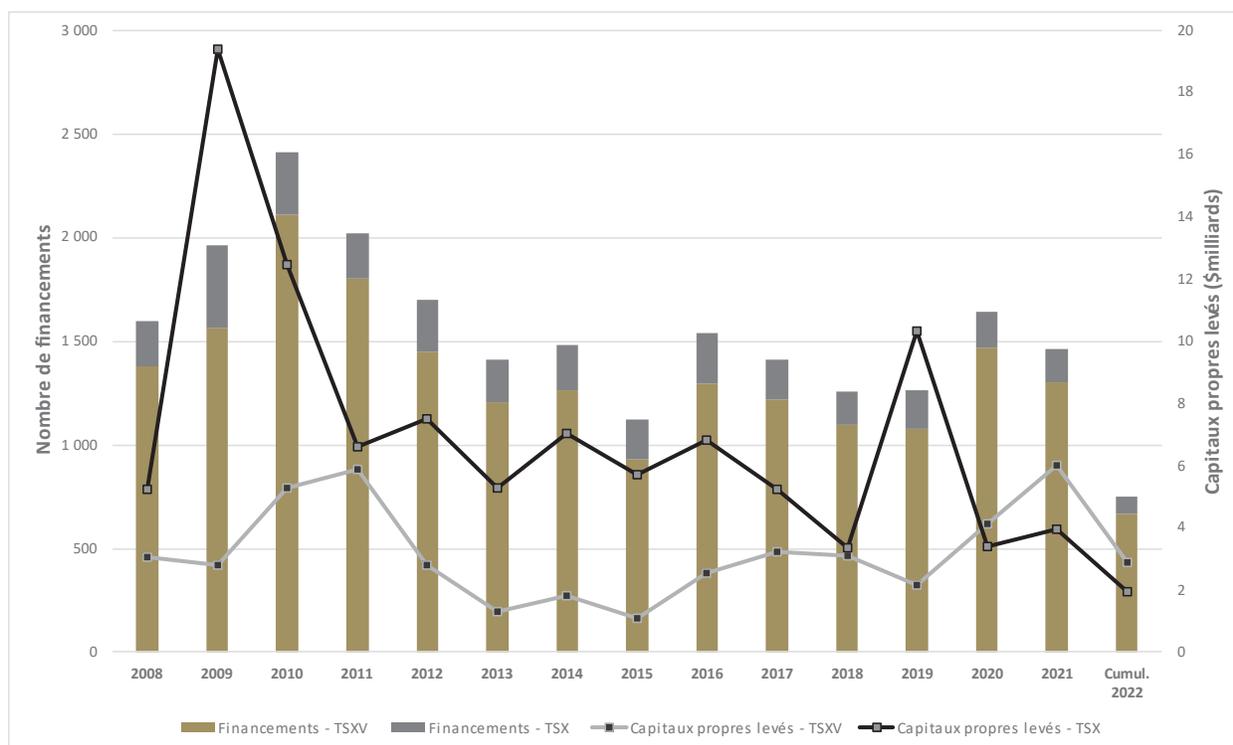
Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix sur le marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 100 \$ US la tonne, comparativement à environ 104 \$ US la tonne il y a un an. En mai 2021, le prix au comptant du minerai de fer a atteint un niveau record d'environ 233 \$ US la tonne.

Intervenants du marché

Le secteur minier a commencé à se remettre d'un ralentissement prolongé au début de 2016. Les prix des métaux ont augmenté, ce qui a conduit à une hausse des valorisations des capitaux propres miniers et à une augmentation de l'activité de financement. Au cours des 12 derniers mois, les conditions du marché ont été favorables pour les sociétés minières de métaux précieux et de métaux de base, soutenues par le prix relativement élevé de l'or et des prix des métaux de base. Bien que les conditions du marché demeurent favorables, les prix des métaux ont diminué par rapport aux niveaux du début de 2022 et l'activité de financement à ce jour en 2022 a été inférieure aux niveaux de 2021.

Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 au 31 août 2022)



Les sociétés minières inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») ont réalisé 753 financements et levé 4,8 milliards de dollars de capitaux propres au cours des huit premiers mois de 2022, selon TMX Group. En comparaison, ils ont complété 1 018 financements et levé 7,3 milliards de dollars de capitaux propres au cours des huit premiers mois de 2021. Au cours de la période correspondante de 2020, ils ont complété 1 064 financements et levé 4,6 milliards de dollars de capitaux propres.

L'activité mondiale d'exploration minière a ralenti à l'été 2022 après un printemps très actif. Selon S&P Capital IQ Metals and Mining Research (septembre 2022), les résultats de forage de 341 projets ont été rapportés en août 2022, soit une légère hausse comparativement à 330 projets en juillet, qui était un creux de 19 mois. Les résultats de 376 projets en juin 2022 et d'un nombre record de 421 projets en mai 2022 ont été communiqués. Le nombre total de trous de forage signalés en août 2022 était de 4 059, ce qui représente une baisse de 29 % comparativement à 5 679 en juillet.

Selon un rapport de S&P Global Market Intelligence (avril 2022), les budgets mondiaux d'exploration pour les métaux non ferreux ont augmenté de 35 % à 11,2 milliards de dollars en 2021, comparativement à 8,3 milliards de dollars américains en 2020. Cette hausse reflète une reprise des conditions du marché à la suite de l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 en 2020. Pour 2022, S&P prévoit que les budgets mondiaux d'exploration des métaux non ferreux augmenteront encore de 5% à 15% par rapport aux niveaux de 2021, citant la vigueur des prix des métaux et l'activité de financement. Cependant, S & P a noté que l'invasion de l'Ukraine par la Russie a créé une incertitude sur les marchés des produits de base et l'économie mondiale dans son ensemble qui pourrait persister « pendant un certain temps ».

SURVOL DE LA PERFORMANCE

Résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 30 juin 2022

EXERCICES CLOS LES 30 JUIN * (en millions de dollars)	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation en 2022 par rapport à 2021
Produits *	195,5	163,3	32,2
Bénéfice brut *	13,7	20,3	(6,6)
Marge brute (%)	7,0	12,4	(5,4)
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	12,2	17,9	(5,7)
Bénéfice net (perte nette) *	(6,6)	2,3	(8,9)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire			
- de base (\$)	(0,18)	0,06	(0,24)
- dilué(e) (\$)	(0,18)	0,06	(0,24)
BAIIA * ²⁾	10,0	17,6	(7,6)
Mètres forés	1 813 999	1 661 396	152 603

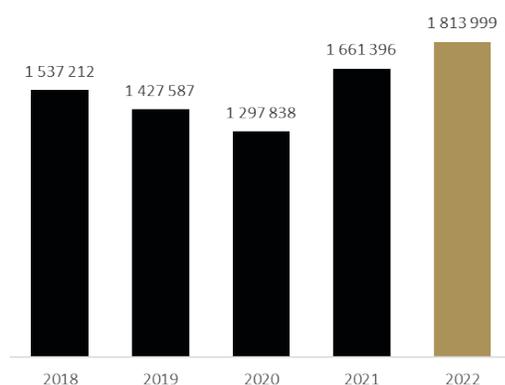
¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

²⁾ Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

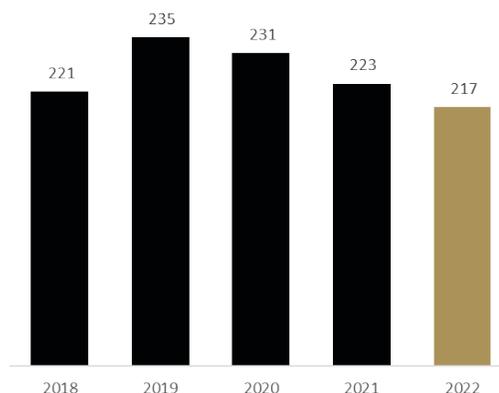
Au cours de l'exercice 2022, Orbit Garant a foré 1 813 999 mètres, une hausse de 9,2 % comparativement à 1 661 396 mètres forés au cours de l'exercice 2021. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour l'exercice 2022 se sont établis à 107,40 \$, comparativement à 97,45 \$ pour l'exercice 2021. La hausse des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable à une augmentation des prix des contrats de forage au Canada, partiellement contrebalancé par une proportion plus basse des activités de forage spécialisé.

La Société avait 217 appareils de forage au 30 juin 2022, comparativement à 223 appareils de forage à la fin de l'exercice 2021. Au cours de l'exercice 2022, la Société a fait l'acquisition de trois appareils de forage pour la Guinée, tandis que six appareils de forage traditionnel ont été démantelés et trois furent vendus. Actuellement, Orbit Garant a 43 appareils de forage équipés d'une technologie de contrôle de surveillance informatisée.

Mètres forés



Nombre de foreuses



PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour les exercices clos les 30 juin * (en millions de dollars)	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits tirés de contrats			
Forage au Canada *	145,2	130,0	109,0
Forage à l'international *	50,3	33,3	28,8
Total *	195,5	163,3	137,8
Bénéfice brut *	13,7	20,3	12,9
Marge brute (%)	7,0	12,4	9,4
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	12,2	17,9	16,3
Bénéfice net (perte nette) *	(6,6)	2,3	(7,4)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	(0,18)	0,06	(0,20)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire dilué(e) (\$)	(0,18)	0,06	(0,20)
Total de l'actif *	137,1	138,1	129,8
Dettes à long terme incluant la tranche à court terme *	36,9	32,4	36,7
Obligations locatives incluant la tranche à court terme*	2,1	2,0	4,6
BAIIA * ²⁾	10,0	17,6	6,8
BAIIA % ²⁾	5,1	10,9	4,9
Total de mètres forés (en millions)	1,8	1,7	1,3

¹⁾ Réflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

²⁾ Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

COMPARAISON DES EXERCICES 2022 ET 2021

Produits tirés de contrats

Les produits pour l'exercice 2022 se sont établis à 195,5 M\$, une augmentation de 19,7 %, comparativement à ceux de 163,3 M\$ inscrits pour l'exercice 2021, reflétant l'augmentation générale des activités de forage de la Société et la hausse des prix des contrats au Canada.

Les produits au Canada ont totalisé 145,2 M\$ au cours de l'exercice 2022, une augmentation de 11,7 % comparativement à 130,0 M\$ au cours de l'exercice 2021. L'augmentation est principalement attribuable la hausse d'année en année du prix par mètre foré.

Les produits à l'international ont augmenté de 50,9 % pour se chiffrer à 50,3 M\$ pour l'exercice 2022, comparativement à 33,3 M\$ pour l'exercice 2021, reflétant de nouveaux contrats à long terme au Chili et en Guinée.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut pour l'exercice 2022 s'est chiffré à 13,7 M\$, comparativement à 20,3 M\$ pour l'exercice 2021. La marge brute s'est établie à 7,0 %, comparativement à 12,4 % pour l'exercice 2021. Une dotation aux amortissements totalisant 10,0 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2022, comparativement à 8,9 M\$ pour l'exercice 2021. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 12,2 % pour l'exercice 2022, comparativement à 17,9 % pour l'exercice 2021.

La marge brute et les marges ont été affectées négativement par l'augmentation des coûts de formation des foreurs, une baisse de la productivité en raison d'une proportion plus élevée de foreurs moins expérimentés, des conditions météorologiques défavorables affectant les opérations de forage plus que d'habitude au T3 2022 et la hausse des salaires et des coûts plus élevés de démarrage des projets au Canada. À l'internationale, la Société a encouru d'importants coûts de mobilisation liés à de nouveaux contrats à long terme en Guinée et au Chili. Orbit Garant connaît également des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et une inflation des coûts des matériaux et du carburant dans toutes les régions dans lesquelles elle opère, ce qui a également eu un impact négatif sur les marges brutes. La Société a également connu des interruptions de travail liées à Omicron à partir de la fin novembre 2021 et jusqu'au T3 2022. De plus, le coût des revenus des contrats a été réduit de 2,9 M \$ au cours de l'exercice 2021 grâce au soutien financier enregistré dans le cadre du programme de subvention salariale d'urgence canadienne (« SSUC »). Orbit Garant n'était plus admissible au programme SSUC au cours de l'exercice 2022.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont établis à 14,5 M\$ au cours de l'exercice 2022, en ligne avec l'exercice 2021. Les frais généraux et administratifs ont diminué pour s'établir à 7,4 % des produits de l'exercice 2022, comparativement à 8,9 % pour l'exercice 2021. Les frais généraux et administratifs ont été réduits de 0,3 M\$ au cours de l'exercice 2021 grâce au soutien financier enregistré dans le cadre du programme SSUC. Orbit Garant n'était plus admissible au programme SSUC au cours de l'exercice 2022.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour l'exercice 2022 se sont établis à 2,4 M\$, comparativement à 9,5 M\$ inscrits pour l'exercice 2021,

Le bénéfice d'exploitation du forage au Canada s'est établi à 12,2 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 15,2 M\$ pour l'exercice 2021. La diminution est principalement attribuable à la hausse de la formation des foreurs, les coûts de démarrage des projets, les interruptions temporaires des travaux en raison de l'éclosion de la variante Omicron, la hausse des prix des matériaux, du carburant et des salaires, partiellement contrebalancés par l'amélioration des prix des contrats de forage. La diminution reflète aussi le soutien financier de 2,9 M\$ qu'Orbit Garant a enregistré dans le cadre du programme SSUC au cours de l'exercice 2021, tel qu'indiqué ci-dessus. L'entreprise n'était plus éligible pour le programme au cours de l'exercice 2022.

La perte d'exploitation du forage à l'international s'est élevée à 9,8 M\$, comparativement à une perte d'exploitation de 5,7 M\$ pour l'exercice 2021. L'augmentation de la perte d'exploitation au cours de l'exercice 2022 est principalement attribuable à l'impact des coûts de mobilisation importants liés aux contrats à long terme les interruptions temporaires des travaux en raison de l'éclosion de la variante Omicron et les coûts des matériaux et du carburant, tel que discuté ci-dessus.

Perte de change

La perte de change a été de 0,4 M\$ pour l'exercice 2022, comparativement à une perte de change de 0,7 M\$ au cours de l'exercice 2021.

Provision pour litige

Tel qu'indiqué dans la section Éventualités du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2021, une réclamation contre une filiale de la Société a été confirmée par un tribunal du Burkina Faso. La Société a comptabilisé une provision de 1,96 M\$ au T4 2020 pour cette réclamation et des frais juridiques connexes. Le 1er avril 2021, la Cour d'appel au Burkina Faso s'est prononcée en faveur d'Orbit Garant et a annulé la décision initiale. Par conséquent, le passif comptabilisé a été renversé au cours du T3 2021.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA de l'exercice 2022 était de 10,0 M\$, comparativement à 17,6 M\$ pour l'exercice 2021. La baisse est principalement attribuable à la hausse des coûts de formation des foreurs, du démarrage des projets, la mobilisation des nouveaux projets, les interruptions temporaires des travaux en raison de l'éclosion de la variante Omicron et la hausse de prix des matériaux, du carburant, et des salaires, partiellement contrebalancés par la hausse globale des activités de forage et l'amélioration des prix des contrats de forage au Canada. Le BAIIA pour l'exercice 2021 a été affecté positivement par le 3,2 M\$ en soutien financier que la Société a comptabilisé dans le cadre du programme SSUC et le renversement au T3 2021 de la provision de 1,96 M\$ pour litige au Burkina Faso, tel qu'indiqué ci-dessus.

Charges financières

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme et des obligations locatives pour l'exercice 2022 se sont élevés à 2,2 M\$ comparativement à 2,3 M\$ pour l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat fut de 3,2 M\$ pour l'exercice 2022, comparativement à la charge d'impôt de 2,5 M\$ pour l'exercice 2021. Le taux d'imposition effectif pour l'exercice 2022 a été affecté négativement par des pertes fiscales non canadiennes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé, comme ce fut le cas en partie pour l'exercice 2021.

Bénéfice net (Perte nette)

La perte nette pour l'exercice 2022 s'est élevée à 6,6 M\$ ou 0,18 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 2,3 M\$, ou 0,06 \$ par action, pour l'exercice 2021. L'écart négatif reflète l'augmentation des coûts de formation des foreurs et de démarrage des projets, les coûts de mobilisation des nouveaux projets, la hausse des prix des matériaux, du carburant et des salaires ainsi que la réduction du soutien financier du programme SSUC et renversement de la provision pour litige au Burkina Faso au T3 2021, tel qu'indiqué ci-dessus, partiellement contrebalancés par la hausse globale des activités de forage et l'amélioration des prix des contrats de forage au Canada

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2022				Exercice 2021			
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits tirés de contrats *	53,8	45,2	45,9	50,6	51,1	40,5	36,1	35,6
Bénéfice brut ¹⁾ *	6,9	0,3	2,7	3,8	3,0	3,2	5,4	8,7
Marge brute (%)	12,8	0,7	6,0	7,4	5,9	7,8	14,9	24,6
(Perte nette) résultat net *	0,5	(4,1)	(1,7)	(1,3)	(2,2)	0,7	0,3	3,5
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$) - de base - dilué(e)	0,01	(0,10)	(0,05)	(0,04)	(0,06)	0,02	0,01	0,09

¹⁾ Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités.

SAISONNALITÉ

Les produits par trimestre de la Société reflètent certains facteurs saisonniers. Dans le cas des activités de forage souterrain, des arrêts prévus dans les mines au cours des jours fériés et des vacances d'été dans certaines régions

entraînent une baisse des produits générés au cours de ces périodes. Dans le cas des activités canadiennes et internationales de forage en surface, les conditions météorologiques entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur planification en fonction des fluctuations saisonnières.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022 (« T4 2022 »), PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021 (« T4 2021 »),

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T4 2022 se sont établis à 53,8 M\$, une hausse de 5,3 % comparativement à 51,1 M\$ inscrits pour le trimestre clos le 30 juin 2021, reflétant une augmentation des prix des contrats forage au Canada.

Les produits au Canada ont totalisé 42,0 M\$ au T4 2022, une hausse de 10,4 % comparativement à 38,1 M\$ au T4 2021, reflétant la demande soutenue au Canada pour les services de forage de la Société au T4 2022 et l'amélioration des prix des contrats de forage.

Les produits à l'international ont diminué à 11,8 M\$ au T4 2022, comparativement à 13,0 M\$ inscrits au T4 2021. La baisse des produits reflète la baisse des activités de forage au Burkina Faso, partiellement contrebalancé par l'augmentation des activités de forage en Guinée et au Chili.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut au T4 2022 s'est chiffré à 6,9 M\$, une hausse de 130,6 % comparativement à 3,0 M\$ au T4 2021. La marge brute s'est établie à 12,8 % au T4 2022, comparativement à 5,9 % au T4 2021. Une dotation aux amortissements totalisant 2,3 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2022, comparativement à 2,0 M\$ au T4 2021. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 17,2 % au T4 2022, comparativement à 9,8 % au T4 2021. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à une augmentation des revenus moyens par mètre foré, la réduction des coûts de démarrage des projets au Canada et à la réduction des coûts de mobilisation liés aux nouveaux contrats à long terme en Guinée et au Chili.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 3,8 M\$, ou 7,0 % des produits, au T4 2022, comparativement à 3,9 M\$, ou 7,7 % des produits, au T4 2021.

Résultats d'exploitation

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 4,0 M\$ au T4 2022, comparativement à un montant négligeable au T4 2021.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 6,0 M\$ au T4 2022, comparativement à 1,6 M\$ au T4 2021. Le bénéfice d'exploitation du Canada lié au forage au T4 2022 a été positivement affecté par une augmentation du revenu moyen par mètre foré, comme indiqué ci-dessus.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 2,0 M\$ au T4 2022, comparativement à une perte d'exploitation de 1,6 M\$ inscrite au T4 2021. L'écart négatif est principalement attribuable à la diminution des activités de forage au Burkina Faso, partiellement contrebalancé par l'augmentation des opération en Guinée et au Chili.

Perte (gain) de change

La perte de change a été de 0,1 M\$ au T4 2022, comparativement à 0,2 M\$ au T4 2021.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA s'est chiffré à 5,7 M\$ au T4 2022, comparativement à 1,2 M\$ au T4 2021. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des prix des contrats de forage au Canada tel que discuté ci-haut.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,7 M\$ au T4 2022, comparativement à 0,5 M\$ au T4 2021.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 1,9 M\$ au T4 2022, comparativement à un recouvrement d'impôt de 0,5 M\$ au T4 2021.

Bénéfice net (Perte nette)

Pour le T4 2022, la Société a inscrit un bénéfice net de 0,5 M\$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à une perte nette de 2,2 M\$, ou 0,06 \$ par action, pour le T4 2021. L'écart positif est principalement attribuable à l'augmentation des prix des contrats de forage, la réduction des coûts de démarrage des projets au Canada et à la réduction des coûts de mobilisation liés aux nouveaux contrats à long terme en Guinée et au Chili, tel que discuté ci-haut.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE

La Société réalise une partie de ses activités dans les devises étrangères suivantes : en dollars américains (« \$ US »), en pesos chiliens (« CLP »), en pesos argentins (« ARS »), en cédis ghanéens (« GHS »), en francs ouest-africains (« XOF ») et en francs guinéens (« GNF ») et, par conséquent, elle est exposée au risque lié aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque.

Au 30 juin 2022, la Société avait des liquidités et des comptes débiteurs en devises étrangères et son exposition au taux de change, y compris l'incidence sur le bénéfice avant impôts sur le résultat (« BAIR ») en dollars canadiens si le taux correspondant varie de plus ou moins 10 %, s'établit comme suit :

Au 30 juin 2022 *(M\$)	\$ US	CLP	GHS	XOF	GNF
Liquidités*	0,1	42,3	-	332,2	1 321,6
Comptes débiteurs*	0,5	1 381,8	5,9	609,4	3 656,4
Incidence sur le BAIR +/- 10 %*	(0.1)-	-	0,1	-	0,1

Au 30 juin 2021 *(M\$)	\$ US	CLP	GHS	XOF	GNF
Liquidités*	1,1	527,3	0,2	3,8	7 157,0
Comptes débiteurs*	1,2	1 904,4	5,6	1 552,5	7 678,8
Incidence sur le BAIR +/- 10 %*	0,1	(0.3)	0,1	(0,5)	0,1

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 9,3 M\$ pour l'exercice 2021, comparativement à 15,5 M\$ pour l'exercice 2022.

La diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation a été de 1,1 M\$, comparativement à une sortie de trésorerie de 3,4 M\$ pour l'exercice 2021. La variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie au cours de l'exercice 2022 est principalement attribuable à ce qui suit :

- un montant de 6,1 M\$ lié à la hausse des stocks; et
- un montant de 0,4 M\$ lié à l'augmentation des débiteurs et des charges payées d'avance; facteur partiellement contrebalancé par
- un montant de 5,4 M\$ lié à l'augmentation des créditeurs.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 10,8 M\$ pour l'exercice 2022, comparativement à 6,7 M\$ pour l'exercice 2021. Au cours de l'exercice 2022, 12,0 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, partiellement compensés par une entrée de trésorerie de 1,2 M\$ sur la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice 2021, un montant de 7,9 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et des dépôts sur de l'équipement acheté, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 1,2 M\$ découlant de la cession de placements et d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours de l'exercice 2022, la sortie de trésorerie de 2,7 M\$ a été générée par les activités de financement. Au cours de l'exercice 2021, la Société a remboursé un montant net de 3,8 M\$ de sa dette à long terme et de ses obligations locatives.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa facilité de crédit (la « Facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. en sa qualité d'agent (« Banque Nationale »). Le 8 mars 2021, la Société et la Banque Nationale ont conclu une quatrième Facilité de crédit modifiée et réitérée à l'égard de la Facilité de crédit, qui a été modifiée par une première convention modificative datée du 22 novembre 2021 et une deuxième convention modificative datée du 10 mai 2022 (collectivement, la « Convention de crédit »). Cette Facilité de crédit, au 30 juin 2022, se composait d'une facilité de crédit renouvelable de 35,0 M\$ et d'une facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US garantie par Exportation et développement Canada (« EDC »). La Convention de crédit expire le 2 novembre 2024.

La Société a utilisé un montant net de 7,3 M\$ au cours de l'exercice 2022 de sa Facilité de crédit comparativement à une utilisation de 4,4 M\$ au cours de l'exercice 2021. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de crédit, y compris le montant de 1,0 M\$ US (1,3 M\$) prélevé sur la Facilité de crédit de 5,0 M\$ US et la tranche à court terme, s'élevait à 31,5 M\$ au 30 juin 2022, comparativement à 24,3 M\$ au 30 juin 2021. Cette augmentation a été contractée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2022, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 53,4 M\$, comparativement à 54,0 M\$ au 30 juin 2021. Les besoins en fonds de roulement de la Société sont principalement liés au financement des stocks et au financement des comptes débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et les modalités de remboursement de ses obligations de dette. Les principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'équipement de forage.

Sources de financement

Au 30 juin 2022, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la Convention de crédit et de la convention de prêt d'EDC. La Société prévoit que la disponibilité aux termes de la Facilité de crédit continuera de lui fournir des liquidités suffisantes pour financer son fonds de roulement et ses besoins d'acquisition d'immobilisations.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de crédit. La Facilité de crédit arrive à échéance au plus tard le 2 novembre 2024. Au 30 juin 2022, la Société avait prélevé 31,5 M\$ sur sa Facilité de crédit (24,3 M\$ au 30 juin 2021).

La disponibilité de la Facilité de crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous, tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US sont garanties par Exportation et développement Canada (« EDC »)

La Convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir dans ou conclure des instruments dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La Convention de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer.

Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une convention de prêt supplémentaire avec EDC (la « Convention de prêt EDC ») pour un prêt à terme d'un montant en capital maximum de 5,15 M\$ US visant le financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de PPI, laquelle a été réalisée le 11 octobre 2018. La Société doit rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs, à compter de mai 2019 jusqu'en janvier 2024. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt EDC sont garanties par une hypothèque de troisième rang sur l'ensemble des actifs de la Société. Le 21 janvier 2019, un prélèvement initial de 2,575 M\$ US a été utilisé pour réduire le montant prélevé sur la Facilité de crédit de la Société. Le 9 octobre 2019, Orbit Garant a prélevé un montant de 3,4 M\$ (2,575 M\$ US) afin de financer le paiement final dans le cadre de l'acquisition de certains actifs de PPI.

Le 23 avril 2020, la Société et EDC ont pris des dispositions pour qu'entre autres, tous les paiements en capital et les intérêts en vertu de la Convention de prêt EDC soient reportés au 16 octobre 2020 et donc la durée du prêt a été prolongée de six mois. La dette à long terme de la Société au titre de la Convention de prêt EDC, y compris la tranche à court terme, était de 3,0 M\$ au 30 juin 2022 (4,3 M\$ au 30 juin 2021).

En mai 2020, OG Chile a obtenu un total d'environ 1,7 M\$ en prêts de Banco Scotia. Les prêts portent intérêt à un taux de 3,5 % par an, ont une durée de 36 mois et sont garantis à 70 % par le gouvernement chilien. Les prêts n'ont pas de remboursement de capital pour les six premiers mois et les intérêts sur cette période sont capitalisés sur la période restante des prêts.

En février 2021, OG Chile a conclu un accord de financement pour un montant total d'environ 2,6 M\$ de Banco Scotia pour l'acquisition de l'immeuble à bureaux qu'elle avait loué pendant plusieurs années. Le prêt porte intérêt au taux de 3,3 % par an, a une durée de 84 mois et est garanti par les actifs immobiliers d'OG Chile.

Le 9 septembre 2022, la Société a conclu une convention de prêt supplémentaire avec la Banque de développement du Canada (la « Convention de prêt BDC ») qui prévoit un prêt à terme d'un capital de 8,47 M\$. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 6,70 % par an, a une durée de 20 ans et est remboursable en 240 mensualités consécutives de novembre 2022 à octobre 2042. Le taux d'intérêt fixe peut être réduit de 0,20 % à compter de novembre 2023, si certaines clauses restrictives de nature financière sont respectées par la Société. Les obligations de la Société en vertu de la Convention de prêt BDC sont garanties: (a) par une hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble servant de siège social de la Société situé à Val-d'Or, Québec (la « Propriété »); et (b) garantis solidairement (conjointement et solidairement) par certaines filiales de la Société.

Suite de la conclusion par la Société de la Convention de prêt BDC et afin d'extraire la Propriété de la base d'emprunt en vertu de la Convention de crédit, la Société a conclu une troisième convention modificative à la Convention de crédit avec la Banque Nationale le 9 septembre 2022 (la « Troisième convention modificative »), en vertu de laquelle le montant disponible pour emprunter en vertu de la facilité renouvelable prévue dans la Convention de crédit a été réduit, à compter de cette date, de 35,0 M\$ à 30,0 M\$. Parmi les autres modifications dignes de mention apportées en vertu de la Troisième convention modificative, mentionnons les consentements de la Banque Nationale pour autoriser l'hypothèque immobilière de premier rang sur la Propriété en vertu de la Convention de prêt BDC et des modifications à certains clauses restrictives de nature financière applicables au premier trimestre de l'exercice 2023 de la Société et les trimestres futurs.

Au 30 juin 2022, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

(en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Années suivantes
Dettes à long terme	37 213	2 222	33 588	186	1 217
Obligations locatives	2 066	675	709	292	390
Contrats de location simple	171	132	39	-	-
Total	39 450	3 029	34 336	478	1 607

TITRES EN CIRCULATION AU 20 SEPTEMBRE 2022

Nombre d'actions ordinaires	37 372 756
Nombre d'options	3 243 500
Après dilution	40 616 256

Au cours de l'exercice 2022, la Société a annulé 99 000 options.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., (« Dynamitage »), une société dans laquelle un administrateur a une participation.

Au cours des périodes de douze mois closes le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021, la Société a conclu les transactions suivantes avec Dynamitage et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

(en milliers de dollars)	Période de 12 mois close le 30 juin 2022	Période de 12 mois close le 30 juin 2021
Produits	31	10
Charges	172	162

Au 30 juin 2022, un montant négligeable était à recevoir relativement à ces transactions (un montant négligeable au 30 juin 2021).

Toutes ces transactions entre parties liées conclues dans le cours normal des activités ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)	Période de 12 mois close le 30 juin 2022	Période de 12 mois close le 30 juin 2021
Salaires et honoraires	1 054	1 187
Rémunération fondée sur des actions	84	42
Total	1 138	1 229

ESTIMATIONS COMPTABLES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Les principales méthodes comptables sont décrites à la note 4 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2022. La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

A. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Stocks

Une partie de l'inventaire a été estimée en fonction du nombre de foreuses sur les sites miniers. Pour estimer le coût de cet inventaire, la direction prend en compte le montant d'inventaire estimé par foreuse, selon les éléments probants les plus fiables au moment où l'estimation a été faite.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Des estimations importantes de la direction sont nécessaires pour déterminer la valeur recouvrable en unité génératrices de trésorerie (« UGT ») incluant les estimations de flux de trésorerie futurs. Des différences d'estimations peuvent avoir une incidence sur la dépréciation des actifs corporels et incorporels et sur le montant en dollar de cette dépréciation. Les principales hypothèses utilisées par la direction comprennent les projections de revenus, de dépenses d'opérations, de taux d'utilisation, de taux d'actualisation et de prix au marché. Ces estimations sont faites dans le contexte de la COVID-19, une pandémie mondiale sans précédent, et il en découle un degré d'incertitude plus élevé. Par conséquent, l'incidence sur les états financiers consolidés des périodes ultérieures pourrait être importante.

Actifs d'impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basé sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des bénéficiaires non imposables importants (et des charges) et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limites de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle constitue des provisions, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

B. JUGEMENTS

Monnaie fonctionnelle

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Selon l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, des événements et des conditions sous-jacentes.

Jugement important utilisé dans la détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a

certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Période de 3 mois close le 30 juin 2022	Période de 3 mois close le 30 juin 2021	Période de 12 mois close le 30 juin 2022	Période de 12 mois close le 30 juin 2021	Période de 12 mois close le 30 juin 2020
Bénéfice net (perte nette) de la période	0,5	(2,2)	(6,6)	2,3	(7,4)
Ajouter :					
Charges financières	0,7	0,5	2,2	2,3	2,7
Charge d'impôt sur le résultat	1,9	0,5	3,2	2,5	0,2
Dotations aux amortissements	2,6	2,4	11,2	10,5	11,3
BAIIA	5,7	1,2	10,0	17,6	6,8

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et que la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Période de 3 mois close le 30 juin 2022	Période de 3 mois close le 30 juin 2021	Période de 12 mois close le 30 juin 2022	Période de 12 mois close le 30 juin 2021	Période de 12 mois close le 30 juin 2020
Produits tirés de contrats	53,8	51,1	195,5	163,3	137,8
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	46,8	48,1	181,7	143,1	124,9
Moins l'amortissement	(2,3)	(2,0)	(10,0)	(8,9)	(9,5)
Charges directes	44,5	46,1	171,7	134,2	115,4
Bénéfice brut ajusté	9,3	5,0	23,8	29,1	22,4
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	17,2	9,8	12,2	17,9	16,3

¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 20 septembre 2022, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

Pandémies, force majeure et catastrophes naturelles

La Société peut être affectée par des pandémies tel que le coronavirus COVID-19, des événements de force majeure et des catastrophes naturelles. La probabilité et l'ampleur de tels événements sont par nature difficiles à prévoir, et leurs importances sont très incertaines et peuvent dépendre de facteurs indépendants à la Société et de son contrôle. Une perturbation économique prolongée, à la suite d'un tel événement ou d'une telle catastrophe, y compris l'épidémie de COVID-19 en cours, peut avoir un impact important et négatif sur les revenus, les flux de trésorerie et la rentabilité de la Société, y compris, sans s'y limiter, en compromettant la santé des employés et la productivité sur le lieu de travail, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et les activités des clients de la Société.

Pour ce qui concerne l'épidémie de COVID-19 en cours, la Société continue de surveiller de près l'impact de la pandémie dans les juridictions où elle opère et dans l'ensemble de l'organisation, en veillant à ce que des politiques, des procédures et des plans soient en place pour aider à minimiser l'impact négatif de l'épidémie.

Risques liés à la structure, aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration minérale et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse

de la demande de services de forage offerts par la Société et nuit de façon significative aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

La performance financière et opérationnelle d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt et les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et aux marchés des titres d'emprunt, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvenait pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former des nouveaux, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges bénéficiaires de la Société si celle-ci ne peut récupérer ces coûts en augmentant les tarifs facturés à ses clients.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée d'un an à deux ans et exposent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement significatif des coûts et nuire considérablement à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de la Société.

Risque des pays

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale dans de nombreuses régions de différents pays, de sorte qu'elle est confrontée aux systèmes commerciaux et politiques de diverses juridictions. Les événements imprévus dans un pays (précipités par l'évolution à l'intérieur ou à l'extérieur du pays), tels que les changements économiques, politiques, légaux, fiscaux, réglementaires ou juridiques (ou les changements d'interprétation), pourraient, directement ou indirectement, avoir un impact négatif sur les activités d'exploitation et les actifs. Les risques comprennent, sans s'y limiter, la répression militaire, les fluctuations extrêmes des taux de change, les taux élevés d'inflation, les changements dans les politiques minières ou politiques d'investissement, la nationalisation/expropriation de projets ou d'actifs, la corruption, les retards dans l'obtention des permis nécessaires ou l'incapacité de les obtenir, l'annulation des revendications minières existantes ou des intérêts y afférents, les prises d'otages, l'agitation de la main-d'œuvre, l'opposition à l'exploitation minière par un groupe environnemental ou d'autres organisations non gouvernementales ou les changements d'attitude politique susceptibles de nuire à la Société. On note l'émergence d'une tendance des gouvernements à accroître leur participation à l'industrie et, par conséquent, leurs revenus en augmentant les impôts et taxes ou en recourant davantage aux mesures d'expropriation ou à d'autres mesures en ce sens. Cette tendance pourrait avoir un impact négatif sur les investissements étrangers dans les activités d'exploitation et d'exploration minière et, par conséquent, sur la demande pour les services de forage dans ces régions. Ces événements pourraient avoir comme conséquence la perte de revenus et des coûts additionnels en mobilisation d'équipement à d'autres

endroits. La nationalisation ou l'expropriation de projets miniers a un impact direct sur les fournisseurs (comme la Société) de l'industrie minière.

Bien que la Société s'efforce d'atténuer son exposition aux événements potentiels liés au risque des pays, l'incidence de ces événements est hors de son contrôle, est hautement incertaine et imprévisible et dépendra de faits et de circonstances spécifiques. Par conséquent, la Société ne peut garantir qu'elle ne subira pas les répercussions directes ou indirectes d'un événement lié au risque des pays survenant dans les juridictions dans lesquelles elle exerce des activités.

Risque d'impôts

Orbit Garant exerce ses activités dans de nombreux pays et est donc soumise à de nombreuses formes différentes de fiscalité dans différentes juridictions à travers le monde, notamment, l'impôt foncier, l'impôt sur le revenu, la retenue à la source, la taxe à la consommation, la sécurité sociale et d'autres taxes liées à la masse salariale, et les lois sur le rapatriement des devises et des capitaux. Une interprétation défavorable de la législation fiscale en vigueur pourrait avoir un effet défavorable important sur la rentabilité de la Société ou donner lieu à des différends avec les autorités fiscales concernant l'interprétation du droit fiscal.

Le droit fiscal et son administration sont extrêmement complexes et obligent souvent la Société à prendre des décisions subjectives. La Société doit émettre des hypothèses concernant, entre autres, les taux d'imposition dans diverses juridictions, l'effet des conventions fiscales entre les juridictions et les projections de revenu imposable en raison de la législation fiscale et de son administration qui sont extrêmement complexes. Dans la mesure où ces hypothèses diffèrent des résultats réels, ou si ces juridictions changeaient ou modifieraient ces lois ou leur interprétation actuelle, la Société pourrait être amenée à enregistrer une charge et un passif d'impôts supplémentaires, y compris des intérêts et des pénalités. En outre, il existe un risque que les pays dans lesquels la Société exerce ses activités modifient leur régime fiscal actuel avec peu de préavis, ou que les autorités fiscales de ces pays tentent de réclamer un impôt sur les revenus globaux.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, entre autres choses, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris : i) le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses en capital ou les acquisitions à l'avenir puisse être limitée; ii) le fait qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et des intérêts sur sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures; et iii) le fait que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts effectués aux termes de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés et pourrait avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant la latitude de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses imposent des restrictions importantes, notamment sur les changements de propriétés et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, d'effectuer des investissements, de réaliser des acquisitions, d'engager des dépenses en capital, d'accorder des prêts et des cautionnements ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des clauses restrictives financières obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvenait pas à respecter ses obligations aux termes de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un cas de défaut qui, s'il n'était pas corrigé ou ne faisait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner le devancement de l'exigibilité du remboursement de la dette concernée. Dans pareil cas, rien ne garantit que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour rembourser intégralement cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2024. Rien ne garantit que des emprunts ou des financements

par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou qu'ils le seront à des conditions acceptables et selon un montant suffisant pour rembourser l'encours de sa dette contractée aux termes de la convention de crédit à l'échéance ou pour financer ses besoins par la suite. Une telle situation pourrait avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, pourraient éprouver plus de difficultés à mobiliser des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

Orbit Garant est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration des logiciels comptables, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la gestion, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

Si la Société devait croître, cela pourrait exercer des pressions sur sa capacité de fabriquer ou d'obtenir autrement les nouveaux appareils de forage et les nouveaux biens non durables nécessaires pour exercer ses activités de forage. Cette situation pourrait entraver la possibilité, pour Orbit Garant, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer leur expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une grande partie des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société perdra de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'est pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissent de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

Capacité de soutenir et de gérer la croissance

La capacité d'Orbit Garant de croître dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la

demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société : i) pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), ii) arrivera à soutenir ou à accélérer sa croissance ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, iii) sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant nécessaire à sa croissance continue, ou iv) sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvenait pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

Orbit Garant entend croître au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ou que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. De surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six (6) à douze (12) mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée d'un an à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'un montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvenait pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants étaient annulés, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement de clients de la Société pourrait nuire de façon significative à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

Expansion internationale et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, des nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent de façon significative à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques opérationnels et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances

dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des appareils de forage. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé, des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance opérationnelle et financière de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire à la performance des activités de même qu'à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de la Société.

Risque de change

Orbit Garant exerce certaines de ses activités en \$ US, en CLP, en ARS, en GHS, en XOF et en GNF, et elle est donc exposée aux fluctuations de change. Au 30 juin 2022, la Société avait un risque d'exposition de ses produits en \$ US, CLP, ARS, GHS, XOF et GNF d'environ : (1,1) M\$, (0,5) M\$, 0,0 M\$, 1,3 M\$, (0,4) M\$ et 1,0 M\$ respectivement en dollars canadiens (1,2 M\$, (3,6) M\$, 0,0 M\$, 1,8 M\$, (7,4) M\$ et 1,4 M\$ au 30 juin 2021 respectivement en dollars canadiens). Cette exposition pourrait changer dans le futur et une part importante des produits de la Société pourrait éventuellement être libellée dans d'autres monnaies que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient avoir un impact négatif sur sa performance financière.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris une intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, des questions de santé et de sécurité ou un engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque d'atteinte à la réputation de la Société

Les risques d'atteinte à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des parties prenantes de la Société ainsi que du public.

Corruption, pots-de-vin et fraude

Orbit Garant est tenue de se conformer à la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* (« LCAPE ») du Canada ainsi qu'aux lois similaires applicables dans d'autres juridictions, qui interdisent aux entreprises d'accorder des pots-de-vin ou d'autres paiements prohibés ou de faire des dons à des agents publics étrangers dans le but de conserver ou d'obtenir des affaires. Les politiques de la Société mandatent le respect de ces lois. Toutefois, rien ne garantit que

les politiques et procédures et les autres garanties que la Société a mises en œuvre en ce qui concerne le respect de ces lois seront efficaces ou que les employés, les agents, les fournisseurs ou les autres partenaires de l'industrie ne se sont pas engagés ou ne s'engageront pas dans une conduite illégale dont la Société pourrait être tenue responsable. La violation de ces lois pourrait perturber les activités de la Société et avoir une incidence négative importante sur ses activités et ses opérations.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs et qui régissent notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives s'appliquant aux rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). En raison de ses activités d'exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne garantit que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels la Société peut être assujettie ou encore que la Société sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société était perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir des nouveaux.

Risque de changement climatique

Orbit Garant exerce ses activités dans diverses régions et juridictions où les lois environnementales sont en évolution et peuvent être différentes dans chaque juridiction. Plusieurs gouvernements ou organismes gouvernementaux ont introduit ou envisagent de modifier leur réglementation en fonction de l'impact potentiel du changement climatique, notamment en ce qui concerne les réglementations relatives au niveau d'émission. Si la tendance réglementaire actuelle se poursuit, cela pourrait entraîner une augmentation des coûts pour certaines des activités de la Société. En outre, les conséquences physiques du changement climatique, telles que les conditions météorologiques extrêmes, les catastrophes naturelles, la pénurie de ressources et l'évolution du niveau de la mer, pourraient avoir un impact financier défavorable sur les opérations situées dans les régions où ces conditions se produisent.

Limite des assurances

La Société a une assurance de biens, de responsabilité civile générale et de pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte à un coût acceptable, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, aux règles, aux règlements ou aux politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à sa performance financière.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respectait pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur les plans juridique et réglementaire et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et ainsi nuire indirectement à la Société.

Risque lié à la cybersécurité

Bien que les systèmes d'information fassent partie intégrante du soutien de la Société, en raison de la nature de ses services, elle n'est pas considérée comme soumise au même niveau de risques de cybersécurité que les entreprises opérant dans des secteurs où les informations sensibles sont au cœur de leurs activités. Néanmoins, la Société est potentiellement exposée à des risques allant de l'erreur humaine à l'interne ou à des tentatives individuelles non coordonnées pour obtenir un accès non autorisé à ses systèmes informatiques jusqu'à des mesures sophistiquées et ciblées visant la Société et ses systèmes, ses clients ou ses fournisseurs de services. De telles perturbations dans les systèmes d'information ou l'échec des systèmes à fonctionner comme prévu pourraient, en fonction de l'ampleur du problème, entraîner la perte de l'information des clients, une perte des affaires actuelles ou futures, une atteinte à la réputation de la Société et/ou un potentiel de réclamations contre celle-ci, ce qui pourrait avoir un effet néfaste sur la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La Société continue d'accroître ses efforts afin d'atténuer ces risques. Elle investit dans des initiatives de sécurité technologique afin de mieux identifier et résoudre toute vulnérabilité, y compris les évaluations périodiques de vulnérabilité de tiers, la connaissance des utilisateurs des meilleures pratiques de cybersécurité et les contrôles des processus et procédures de sécurité. De plus, la Société continue d'accroître la sensibilisation des employés aux politiques de sécurité grâce à des communications continues.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 20 septembre 2022, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 23 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la

quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer de dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de la solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration minière et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Face à des défis sur les marchés sans précédent, la COVID-19 peut affecter négativement les clients de la Société et leur solvabilité. Les difficultés financières des clients peuvent avoir un impact négatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, en particulier si ces clients devaient retarder ou faire défaut sur les paiements dus à la Société. Le recouvrement des comptes clients et autres débiteurs de tierces parties demeure une priorité pour la Société dans la situation actuelle.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance EDC. Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % de certaines créances clients impayées. Au 30 juin 2021, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 4 % des débiteurs (6 % au 30 juin 2020).

Au 30 juin 2022, 73 % (75 % au 30 juin 2021) des créances clients étaient classées comme étant des créances courantes, et 1 % des créances clients avaient subi une baisse de valeur (1 % au 30 juin 2020).

Un client important représente 12 % des créances clients au 30 juin 2022 (deux clients importants représentaient 15 % des créances clients au 30 juin 2021).

Un client important représente 13 % des produits tirés de contrats pour l'exercice clos le 30 juin 2022 (un client important représentait 12 % des produits tirés de contrats pour l'exercice clos le 30 juin 2021).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. La Société ne recourt pas à des instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2022, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base de pourcentage du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle de 0,3 M\$ du résultat net et du résultat global (impact de 0,2 M\$ au 30 juin 2021).

Risque lié au marché boursier

Le risque lié au marché boursier s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et elle détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et autres charges à payer et de l'affacturage à payer lié à un regroupement d'entreprises correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

PERSPECTIVES

Orbit Garant continue de surveiller les conditions du marché dans le secteur minier et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur ses activités. Les activités d'Orbit Garant au Canada et en Afrique de l'Ouest ont maintenant dépassé les niveaux d'avant la pandémie, et l'activité commerciale de la Société au Chili a commencé à augmenter au cours de la deuxième moitié du T4 2021, est maintenant aux niveaux d'avant la pandémie. Le niveau élevé actuel de la demande des clients au Canada a entraîné une pénurie de foreurs expérimentés, ce qui devrait augmenter les coûts de main-d'œuvre et entraver les niveaux de productivité à court terme. La Société ne s'attend pas à connaître une pénurie de foreurs expérimentés dans ses opérations internationales. De plus, la pénurie a entraîné une augmentation des coûts salariaux pour les foreurs expérimentés. Orbit Garant s'attaque à la pénurie de foreurs expérimentés au Canada grâce à son programme de formation de foreurs et à sa technologie de forage informatisée.

L'impact de la pandémie sur les chaînes d'approvisionnement mondiales devrait également entraîner une augmentation du coût des fournitures de forage. La Société prévoit compenser l'augmentation des coûts de main-d'œuvre au Canada et les coûts plus élevés des fournitures de forage par des augmentations de prix sur ses contrats de forage. Afin de compenser l'augmentation des coûts salariaux au Canada et les coûts plus élevés des matériaux à l'échelle mondiale, la Société met en œuvre des augmentations de prix sur ses contrats de forage. Orbit Garant prévoit

d'augmenter progressivement son taux de production et celui de la productivité des foreurs à mesure que le cycle positif progresse et que ses marges augmentent.

Bien que les conditions du marché puissent fluctuer à court terme, la direction estime que les perspectives à long terme pour le forage dans le secteur aurifère sont positives, car de nombreuses sociétés minières font face à une baisse des réserves. Par conséquent, il faudra accroître les dépenses d'exploration et de développement de nouvelles mines pour que l'industrie demeure viable à long terme. Le prix courant élevé de l'or pourrait inciter les sociétés minières à accroître les dépenses d'exploration et de développement pour des projets aurifères à court terme. Orbit Garant est bien positionnée pour la demande accrue de services de forage dans le secteur aurifère puisqu'elle tire environ 71 % de son chiffre d'affaires de projets liés à l'or.

S&P Global Market Intelligence prévoit que le Canada est le seul grand pays producteur d'or au monde dans lequel la production devrait augmenter considérablement jusqu'en 2024. Orbit Garant a généré environ 74 % de ses revenus provenant de ses activités canadiennes au cours de l'exercice 2022 et est bien positionnée pour bénéficier des perspectives positives du secteur de l'extraction aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières qui exercent leurs activités au Canada est la valeur actuellement plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs revenus sont libellés en dollars américains. Au moment de la rédaction du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,75 \$ US.

Bien que le prix actuel du cuivre, à environ 3,52 \$ US la livre, demeure relativement élevé et bien au-dessus de son prix de 2,10 \$ US la livre au début de la pandémie en mars 2020, il est en baisse d'environ 15 % par rapport à l'an dernier. Cette baisse reflète le sentiment négatif actuel des investisseurs à l'égard des perspectives économiques mondiales dans un contexte de hausse des taux d'intérêt. De nombreux analystes de l'industrie s'attendent à ce que la diminution des réserves mondiales de cuivre nécessite une augmentation des dépenses d'exploration et de développement du cuivre à court et à long terme. Orbit Garant est bien positionné pour augmenter ses dépenses dans des projets d'exploration et de développement du cuivre en raison de sa présence au Chili, qui est le leader mondial de la production de cuivre.

Les opérations internationales d'Orbit Garant offrent une diversification accrue du marché, des clients et des produits de base et ont permis à la Société d'avoir un accès accru à des activités de forage spécialisées à marge plus élevée. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets au Burkina Faso et en Guinée.

En janvier 2022, des membres de l'armée burkinabè ont renversé le président du pays lors d'un coup d'État, invoquant son incapacité à endiguer la violence des extrémistes islamiques. La junte militaire a nommé un nouveau président, qui a déclaré qu'il rétablirait la sécurité et l'ordre dans le pays. Cependant, alors que les projets de forage d'Orbit Garant au Burkina Faso se trouvent dans des régions du pays qui ont historiquement connu moins d'incidents de violence, la Société a connu des retards dans ses opérations de forage au quatrième trimestre de l'exercice 2022. La Société continue de suivre la situation politique au Burkina Faso. La politique d'Orbit Garant est de ne travailler que dans les juridictions où la sécurité de ses employés peut être maintenue de manière appropriée.

En septembre 2021, des membres de l'armée guinéenne ont renversé le président du pays par un coup d'État, à la suite de manifestations civiles généralisées contre la prolongation du mandat de l'ancien président au-delà de la limite de deux mandats. Un nouveau président par intérim a été nommé par l'armée du pays en octobre 2021. Les activités d'Orbit Garant n'ont pas été affectées par le changement de direction politique en Guinée et la Société continue de surveiller la situation.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au *Règlement 52-109* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou les autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, et comprend notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2022, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et le fonctionnement de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2022.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF »). Le CIIF de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le CIIF comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2022, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un CIIF était en place au sein de la Société et a évalué sa conception, et confirmé qu'il n'y a eu aucune modification apportée au CIIF au cours de l'exercice qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son CIIF et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2022, une évaluation de l'efficacité du CIIF de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission, un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires d'Orbit Garant Drilling Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Orbit Garant Drilling Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 juin 2022 et 2021;
- les états consolidés du résultat et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 30 juin 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2022. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport des auditeurs.

Évaluation de l'exactitude des stocks de sites miniers

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 4 et 8 des états financiers consolidés.

Les stocks de l'entité se composent principalement de pièces de rechange et de matières consommables. Au 30 juin 2022, l'entité détenait des stocks de 49,01 millions de dollars, dont une partie était constituée de stocks de sites miniers. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'évaluation de l'exactitude des stocks de sites miniers constitue une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant un risque plus élevé d'anomalies significatives en raison de l'ampleur du solde des stocks et de l'étendue de l'effort d'audit que nécessite la question. En outre, des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit relativement à la méthode du premier entré, premier sorti pour les stocks de sites miniers.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons trié les stocks de sites miniers par article et par emplacement afin de calculer les variations au cours de l'exercice des articles détenus à la fin de l'exercice. Nous avons mis en œuvre des procédés analytiques de corroboration relativement à la méthode du premier entré, premier sorti pour ces articles en utilisant des données telles que les prix d'achat et les quantités de stocks de sites miniers à la fin de l'exercice. Pour évaluer la fiabilité des données utilisées dans le cadre des procédures analytiques de corroboration décrites ci-dessus :

- Nous avons testé un échantillon d'achats de stocks à l'aide de factures.
- Pour les emplacements de sites miniers sélectionnés, nous avons observé la prise d'inventaire physique de l'entité à la fin de l'exercice et nous avons procédé à des comptages par sondages indépendants pour un échantillon d'articles que nous avons comparé aux comptes de l'entité.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel sur papier lustré », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel sur papier lustré », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'informations financières de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Alain Bessette.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 20 septembre 2022

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Notes	30 juin 2022 \$	30 juin 2021 \$
Produits tirés de contrats	24	195 473	163 294
Coût des produits tirés de contrats	6, 7	181 732	143 004
Bénéfice brut		13 741	20 290
Charges (produits)			
Frais généraux et administratifs	6	14 523	14 497
Perte de change		392	712
Charges financières		2 235	2 290
Litige		-	(1 962)
	7	17 150	15 537
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(3 409)	4 753
Impôt sur le résultat	17		
Exigible		598	461
Différé		2 640	1 998
		3 238	2 459
(Perte nette) bénéfice net		(6 647)	2 294
(Perte nette) bénéfice net par action	16		
De base		(0,18)	0,06
Diluée		(0,18)	0,06

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
(Perte nette) Bénéfice net	(6 647)	2 294
Autres éléments du résultat global		
Écarts de conversion cumulés	(1 402)	(442)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(1 402)	(442)
Résultat global	(8 049)	1 852

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2022					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$ (note 16)	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2021	59 204	1 452	12 342	(2 650)	70 348
Résultat global total					
Perte nette	-	-	(6 647)	-	(6 647)
Autres éléments du résultat global					
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(1 402)	(1 402)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(1 402)	(1 402)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Rémunération fondée sur des actions (note 16)	-	206	-	-	206
Options sur actions annulées	-	(34)	34	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	172	34	-	206
Solde au 30 juin 2022	59 204	1 624	5 729	(4 052)	62 505
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$ (note 16)	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2020	58 857	1 309	10 047	(2 208)	68 005
Résultat global total					
Bénéfice net	-	-	2 294	-	2 294
Autres éléments du résultat global					
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(442)	(442)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(442)	(442)
Transactions avec les actionnaires comptabilisées directement dans les capitaux propres					
Rémunération fondée sur des actions (note 16)	-	232	-	-	232
Options sur actions émises	-	330	(330)	-	-
Options exercées	347	(88)	-	-	259
Options sur actions annulées	-	(331)	331	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	347	143	1	-	491
Solde au 30 juin 2021	59 204	1 452	12 342	(2 650)	70 348

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés de la situation financière

Aux 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2022	(Révisé - Note 2) 30 juin 2021
		\$	\$
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 018	3 256
Créances clients et autres débiteurs		39 401	40 724
Stocks	8	49 006	44 684
Impôt sur le résultat à recouvrer		664	1 112
Charges payées d'avance		1 077	796
		91 166	90 572
Actifs non courants			
Placements	9	146	259
Dépôt sur achat d'équipement		-	1 909
Immobilisations corporelles	10	41 403	38 838
Actifs au titre de droits d'utilisation	11	2 388	2 106
Immobilisations incorporelles	12	320	561
Actifs d'impôt différé	17	1 636	3 897
Total de l'actif		137 059	138 142
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		33 578	30 486
Impôt sur le résultat à payer		12	7
Affacturation à payer	23	1 317	2 880
Tranche à court terme de la dette à long terme	13	2 222	2 524
Tranche à court terme des obligations locatives	14	675	635
		37 804	36 532
Passifs non courants			
Passifs d'impôt différé	17	657	-
Dette à long terme	13	34 702	29 901
Obligations locatives	14	1 391	1 361
		74 554	67 794
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	16	59 204	59 204
Réserve – Instruments de capitaux propres		1 624	1 452
Résultats non distribués		5 729	12 342
Cumul des autres éléments du résultat global		(4 052)	(2 650)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		62 505	70 348
Total du passif et des capitaux propres		137 059	138 142

Éventualités et engagements (notes 19 et 20)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Éric Alexandre

Éric Alexandre, administrateur

(signé) Nicole Veilleux

Nicole Veilleux, administratrice

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens)

		(Révisé - Note 2)	
	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
		\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat		(3 409)	4 753
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	10	10 307	9 298
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11	515	591
Amortissement des immobilisations incorporelles	12	321	646
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	10	(908)	(346)
Gain sur la cession d'actifs au titre de droits d'utilisation	11	(7)	-
Rémunération fondée sur des actions	16	206	232
Charges financières		2 235	2 290
Variation nette de la juste valeur des placements	9	85	(2)
Provision pour litige		-	(1 962)
		9 345	15 500
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	18	(1 087)	(3 362)
Impôt sur le résultat payé		(187)	(93)
Charges financières payées		(2 215)	(2 250)
		5 856	9 795
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition de placements	9	-	(54)
Produit de la cession de placements	9	28	310
Dépôt sur l'achat d'équipement		-	(1 909)
Acquisition d'immobilisations corporelles	10, 18	(11 899)	(5 889)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		1 192	908
Acquisition d'immobilisations incorporelles	12	(99)	(64)
		(10 778)	(6 698)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit de l'émission d'actions		-	259
Produit de l'affacturage		11 613	4 896
Remboursement de l'affacturage		(12 829)	(1 984)
Produit de la dette à long terme		102 094	79 495
Remboursement de la dette à long terme		(97 425)	(85 777)
Remboursement des obligations locatives		(742)	(677)
		2 711	(3 788)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(27)	(1 049)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(2 238)	(1 740)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		3 256	4 996
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		1 018	3 256

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses filiales et dans les entreprises associées sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Orbit Garant Chile S.A.	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc.	100 %
Forage Orbit Garant BF S.A.S.	100 %
Forage Orbit Garant Guinée SALRU	100 %
Sarliaq-Orbit Garant inc.	49 %
Tumiit Orbit Garant inc.	49 %

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), comme publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes, sont présentés à la note 5.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 20 septembre 2022.

Révision de la situation financière du 30 juin 2021

Les chiffres comparatifs ont été ajustés dans les présents états financiers consolidés pour présenter des logiciels et Brevets de 420 \$, qui étaient auparavant présentés comme immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles au 30 juin 2021. La correction de cette erreur non significative a eu l'impact suivant sur les états financiers:

Légende	États et notes	Solde reporté	Solde ajusté
Immobilisations corporelles	Situation financière, Notes 10 et 24	39 258	38 838
Immobilisations incorporelles	Situation financière, Notes 12 et 24	141	561
Amortissement des immobilisations corporelles	flux de trésorerie	9 503	9 298
Amortissement des immobilisations incorporelles	flux de trésorerie	441	646
Acquisition d'immobilisations corporelles	flux de trésorerie	(5 953)	(5 889)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	flux de trésorerie	-	(64)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

3. COVID-19

Depuis le 29 février 2020, l'épidémie de la nouvelle souche de coronavirus, spécifiquement appelée «COVID-19», a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en oeuvre d'interdictions de voyager, la restriction temporaire de toutes les activités non essentielles, les périodes de mise en quarantaine volontaire et les distanciations sociales, ont causé des perturbations significatives aux entreprises dans le monde, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont connu une volatilité et une faiblesse importantes. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi avec d'importantes interventions monétaires et fiscales destinées à stabiliser les conditions économiques. La durée et l'impact de l'épidémie de COVID-19 sont inconnus pour le moment, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales. Au 30 juin 2022, les niveaux d'activité sont revenus aux niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des régions où la Société exerce ses activités.

La priorité de la Société est d'assurer la santé de ses employés et de ses clients ainsi que d'assurer la continuité d'exploitation de ses opérations commerciales et d'accompagner ses clients dans leurs opérations minières. L'impact de la pandémie a affecté négativement les activités de la Société de l'année civile 2020 et de décembre 2021 à mars 2022, comme certains projets qui ont été suspendus ou reportés.

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes interSociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Conversion des devises

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers consolidés, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas ajustés. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers consolidés. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période. Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment du changement de contrôle dans l'établissement à l'étranger. De plus, les gains et pertes de change liés à certains prêts intersociétés qui sont de nature permanente sont inclus dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Actif/passif	Classification
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti
Créances clients et autres débiteurs	Coût amorti
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Affacturage à payer	Coût amorti
Dette à long terme	Coût amorti

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, utilisant la méthode du taux d'intérêts effectif et net de perte de valeur si,

- l'actif est détenu dans le cadre de l'application d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et/ou à des remboursements d'intérêts.

Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et les variations, incluant les produits d'intérêts ou de dividende reçu, sont comptabilisés en résultat net. Toutefois, pour les placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transactions, la Société peut choisir, lors de la comptabilisation initiale, de présenter les gains ou pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour ces placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les gains ou pertes ne sont jamais reclassés au résultat net, et aucune perte de valeur n'est comptabilisée au résultat net.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Passifs financiers évalués à la juste valeur

Les passifs financiers évalués à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et réévalués à chaque date de clôture, toute variation étant comptabilisée au résultat net. La Société n'a aucun passif financier évalué à la juste valeur.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du coût amorti et du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des frais payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes ou escomptes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, le découvert bancaire et les dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs comprennent les montants dus dans le cours normal des affaires. Une provision pour pertes sur créances attendues est maintenue afin de refléter un risque de dépréciation pour les créances clients et autres débiteurs basé sur le modèle de pertes sur créances attendues prenant en compte les variations de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale des créances clients basé sur des catégories de risques clients. Les créances irrécouvrables sont aussi provisionnées en fonction de l'historique des recouvrements et des risques spécifiques identifiés pour chaque client.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Les salaires, les congés payés, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme du personnel et ils sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les membres du personnel de la Société ont rendu les services connexes.

Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, de moteurs, de tiges de forage et de trépan sur les sites miniers et les entrepôts. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont ajustés pour refléter son taux de consommation et de remise à neuf. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Placements

Les placements dans des titres négociés sur le marché sont classés comme placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placement dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. La Société comptabilise son placement dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût. Par la suite, les distributions reçues d'une entreprise associée réduisent la valeur comptable du placement. Les états consolidés du résultat global comprennent la quote-part de la Société des montants comptabilisés par son entreprise associée au titre de bénéfice ou perte et au titre d'autres éléments du résultat global, le cas échéant. Les soldes intersociétés entre la Société et l'entreprise associée ne sont pas éliminés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement s'y rapportant, ou les coûts de fabrication, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts de fabrication du matériel de forage comprennent les matières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques.

Le coût des immobilisations corporelles construites par l'entité comprend également les coûts d'emprunt. Les dépenses futures, telles que les frais d'entretien et de réparation, sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les frais engagés pour des améliorations importantes sont incorporés dans le coût de l'actif et amortis sur la durée d'utilité de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

	Vie utile	Valeur résiduelle
Bâtiments et composantes	5 à 40 ans	-
Matériel de forage	5 à 10 ans	0 - 20 %
Véhicules	5 ans	-
Autres	3 à 10 ans	-

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur le coût de l'actif moins la valeur résiduelle et commence dès qu'elles sont prêtes à être mises en service aux fins desquelles elles sont destinées. Le terrain n'est pas amorti.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur la durée suivante :

Logiciels	3 à 5 ans
Brevets	10 ans
Relation client	3 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Assistance gouvernementale

Les subventions gouvernementales sont constatées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société s'est conformée aux conditions rattachées. Lorsque la subvention est liée à un élément passé en charges, elle est comptabilisée en réduction de la charge connexe. Lorsque la subvention porte sur des immobilisations corporelles, elle est comptabilisée contre la valeur nette comptable de l'actif et amorti sur la durée de vie utile attendue en réduction de l'amortissement de l'actif.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs non financiers ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice ou lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la cession, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la cession représente le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de dépréciation est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non financiers ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être renversée à l'état consolidé du résultat dans la mesure où la valeur comptable à la date du renversement de la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Des actifs et des passifs d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité de certaines transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont inscrits en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Contrats de location

Au début d'un contrat, la Société évalue si un contrat est, ou contient, un contrat de location à condition que le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période de temps en échange d'une contrepartie.

Droits d'utilisation sur les contrats de location

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, incluant l'évaluation initiale des obligations locatives correspondantes, des paiements de location effectués à la date de début ou avant et de tous les coûts directs initiaux engagés, moins les incitatifs de location reçus. Ils sont ensuite amortis linéairement sur la durée de la location et diminués des pertes de valeur, le cas échéant. S'il est raisonnablement certain que la Société exercera les options d'achat, l'actif sous-jacent est amorti sur la base de sa durée d'utilité estimée. Les actifs au titre des droits d'utilisation peuvent également être ajustés pour refléter la réévaluation des obligations locatives connexes.

La durée du bail ne comprend l'option de renouvellement que s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée. Les durées de bail vont de 2 à 11 ans pour les terrains et bâtiments et de 1 à 4 ans pour les véhicules.

La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif et de passif au titre du droit d'utilisation pour les contrats de location dont la durée totale du contrat de location est inférieure ou égale à douze mois et pour les contrats de location d'actifs de faible valeur. Les paiements de location associés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de location à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements au titre de la location comprennent les paiements fixes moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de location variables qui dépendent d'un indice et le prix d'exercice d'une option d'achat dont il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée. Par la suite, le passif de location est évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et ajusté des intérêts et des paiements de location. Pour calculer la valeur actualisée des paiements de location, la Société utilise le taux d'emprunt supplémentaire à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location n'est pas facilement déterminable. Par la suite, la valeur comptable de l'obligation locative est réévaluée s'il y a eu une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement dans les paiements de location fixes en substance ou un changement dans l'évaluation l'exercice d'une option d'achat pour l'actif sous-jacent.

Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage et de services auxiliaires sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat, qui correspond au montant que la Société est en droit de facturer.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur selon l'IFRS 2. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante au poste « réserve - instruments de capitaux propres ». Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis et est présenté déduction faite des options sur actions annulées avant que leurs droits n'aient été acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

A) ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Stocks

Une partie de l'inventaire a été estimée en fonction du nombre de foreuses sur les sites miniers. Pour estimer le coût de cet inventaire, la direction prend en compte le montant d'inventaire estimé par foreuse, selon les éléments probants les plus fiables au moment où l'estimation a été faite.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Des estimations importantes de la direction sont nécessaires pour déterminer la valeur recouvrable en unité génératrice de trésorerie (« UGT ») incluant les estimations de flux de trésorerie futurs. Des différences d'estimations peuvent avoir une incidence sur la dépréciation des actifs corporels et incorporels et sur le montant en dollar de cette dépréciation. Les principales hypothèses utilisées par la direction comprennent les projections de revenus, de dépenses d'opérations, de taux d'utilisation, de taux d'actualisation et de prix au marché. Ces estimations sont faites dans le contexte de la COVID-19, une pandémie mondiale sans précédent, et il en découle un degré d'incertitude plus élevé. Par conséquent, l'incidence sur les états financiers consolidés des périodes ultérieures pourrait être importante.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS (suite)

A) ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES (suite)

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle constitue des provisions, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

Actifs d'impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des bénéfices non imposables importants (et des charges) et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limite de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

B) JUGEMENTS

Monnaie fonctionnelle

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Selon l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, les événements et les conditions sous-jacentes.

Jugement important utilisé dans la détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

6. ASSISTANCE GOUVERNEMENTALE

La Société était admissible à la subvention salariale d'urgence du Canada ("SSUC") durant l'exercice terminé le 30 juin 2021, mais elle ne l'était pas durant l'exercice 2022. Pour l'année financière terminée le 30 juin 2022, un produit total de 0 \$ lié à la SSUC a été comptabilisé en réduction du coût des produits de contrat et de 0 \$ en réduction des frais généraux et administratifs (respectivement 2 901 \$ et 270 \$, pour l'année financière terminée le 30 juin 2021).

7. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles, incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a été présentée aux états consolidés du résultat comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	10 046	8 858
Frais généraux et administratifs	1 097	1 677
Total de la dotation aux amortissements	11 143	10 535

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les pertes (gains) de change et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Dotation aux amortissements	11 143	10 535
Charges au titre des avantages du personnel	99 610	78 466
Coût des stocks	44 438	36 807
Autres charges	43 691	32 733
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes de change, des charges financières et du litige	198 882	158 541
Coût des produits tirés de contrats	181 732	143 004
Frais généraux et administratifs, des pertes de change, des charges financières et du litige	17 150	15 537
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes de change, des charges financières et du litige	198 882	158 541

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

8. STOCKS

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Pièces de rechange	18 007	14 408
Fournitures	29 951	29 709
Autres	1 048	567
	49 006	44 684

Les pièces de rechange incluent principalement les moteurs et les pièces de machinerie. Les fournitures incluent principalement les outils à durée de vie limitée, les tiges de forage, les marteaux, les câbles et les boîtiers de forage.

Le coût des stocks, qui a été comptabilisé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, a été comptabilisé comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
	44 438	36 807

Au cours de l'exercice, un montant de 0 \$ (2021 : 150 \$) a été constaté à titre de réduction de valeur des stocks en raison d'une valeur de réalisation nette inférieure au coût. Au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021, aucun montant n'a été comptabilisé à titre de renversement d'une réduction de valeur des stocks.

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité de ses stocks.

9. PLACEMENTS

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Placements dans des sociétés ouvertes, au début de l'exercice	259	317
Acquisitions de placements	-	54
Conversion de créances clients	-	196
Produit de la cession de placements	(28)	(310)
Variation de la juste valeur sur les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(85)	2
Placements dans des sociétés ouvertes, à la fin de l'exercice	146	259

La Société détient des actions ordinaires de sociétés ouvertes. Ces actions sont classées comme étant à la juste valeur par le biais de résultat net et sont comptabilisées à la juste valeur reflétant leur prix par action coté sur le marché à la date de clôture. La variation de la juste valeur des placements est incluse dans les frais généraux et administratifs. Le coût est de 455 \$ (465 \$ au 30 juin 2021).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2021	2 515	11 540	86 943	20 945	2 114	124 057
Acquisitions	-	52	10 348	3 377	31	13 808
Cessions et radiations	-	(10)	(3 586)	(2 062)	(2)	(5 660)
Effet des variations des taux de change	(309)	(149)	(2 612)	(166)	(80)	(3 316)
Solde au 30 juin 2022	2 206	11 433	91 093	22 094	2 063	128 889
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} juillet 2021	-	5 825	61 795	15 920	1 679	85 219
Amortissement	-	399	7 216	2 564	128	10 307
Cessions et radiations	-	-	(3 320)	(2 053)	(2)	(5 375)
Effet des variations des taux de change	-	(42)	(2 434)	(126)	(63)	(2 665)
Solde au 30 juin 2022	-	6 182	63 257	16 305	1 742	87 486
	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	(Révisé - Note 2) Autres	(Révisé - Note 2) Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2020	804	10 676	86 791	20 677	4 205	123 153
Transfert vers les immobilisations incorporelles	-	-	-	-	(2 156)	(2 156)
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	804	10 676	86 791	20 677	2 049	120 997
Acquisitions	-	196	4 089	1 536	68	5 889
Transferts depuis les actifs au titre de droits d'utilisation	1 779	684	-	307	-	2 770
Cessions et radiations	-	-	(4 380)	(1 306)	(1)	(5 687)
Effet des variations des taux de change	(68)	(16)	443	(269)	(2)	88
Solde au 30 juin 2021	2 515	11 540	86 943	20 945	2 114	124 057
Amortissement cumulé						
Solde au 30 juin 2020	-	5 130	59 422	14 371	3 151	82 074
Transfert vers les immobilisations incorporelles	-	-	-	-	(1 597)	(1 597)
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	-	5 130	59 422	14 371	1 554	80 477
Amortissement	-	624	6 020	2 527	127	9 298
Transferts depuis les actifs au titre de droits d'utilisation	-	72	-	240	-	312
Cessions et radiations	-	-	(4 019)	(1 106)	-	(5 125)
Effet des variations des taux de change	-	(1)	372	(112)	(2)	257
Solde au 30 juin 2021	-	5 825	61 795	15 920	1 679	85 219
Au 30 juin 2021 :						
Valeur comptable nette	2 515	5 715	25 148	5 025	435	38 838
Au 30 juin 2022 :						
Valeur comptable nette	2 206	5 251	27 836	5 789	321	41 403

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 908 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 (gain de 346 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2021) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

Les équipements de forage incluent des travaux en cours pour un montant de 816 \$ (0 \$ au 30 Juin 2021).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

11. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Terrains	Bâtiments et composantes	Véhicules	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2021	-	1 668	1 215	2 883
Acquisitions	-	104	731	835
Cessions et radiations	-	(101)	(285)	(386)
Ajustements des obligations locatives à paiements variables	-	-	8	8
Effet des variations des taux de change	-	-	(44)	(44)
Solde au 30 juin 2022	-	1 671	1 625	3 296
Amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} juillet 2021	-	430	347	777
Amortissement	-	263	252	515
Cessions et radiations	-	(101)	(252)	(353)
Effet des variations des taux de change	-	-	(31)	(31)
Solde au 30 juin 2022	-	592	316	908
	Terrains	Bâtiments et composantes	Véhicules	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	1 672	2 280	1 228	5 180
Acquisitions	-	234	310	544
Cessions et radiations	-	(203)	(17)	(220)
Transferts vers les immobilisations corporelles	(1 779)	(684)	(307)	(2 770)
Effet des variations des taux de change	107	41	1	149
Solde au 30 juin 2021	-	1 668	1 215	2 883
Amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	-	384	310	694
Amortissement	-	322	269	591
Cessions et radiations	-	(203)	-	(203)
Transferts vers les immobilisations corporelles	-	(72)	(240)	(312)
Effet des variations des taux de change	-	(1)	8	7
Solde au 30 juin 2021	-	430	347	777
30 juin 2021 :				
Valeur comptable nette	-	1 238	868	2 106
30 juin 2022 :				
Valeur comptable nette	-	1 079	1 309	2 388

Le gain sur cession d'actifs au titre de droits d'utilisation totalisant 7 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 (gain de 0 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2021) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels	Brevets	Relation client	Total
Coût	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2021	2 203	19	1 311	3 533
Acquisitions	70	29	-	99
Effet des variations des taux de change	(19)	-	(146)	(165)
Solde au 30 juin 2022	2 254	48	1 165	3 467
Amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} juillet 2021	1 799	3	1 170	2 972
Amortissement	186	5	130	321
Effet des variations des taux de change	(11)	-	(135)	(146)
Solde au 30 juin 2022	1 974	8	1 165	3 147
	(Révisé - Note 2)	(Révisé - Note 2)	Relation client	(Révisé - Note 2)
	Logiciels	Brevets		Total
Coût	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2020	-	-	1 317	1 317
Transfert provenant des immobilisations corporelles	2 137	19	-	2 156
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	2 137	19	1 317	3 473
Acquisitions	64	-	-	64
Effet des variations des taux de change	2	-	(6)	(4)
Solde au 30 juin 2021	2 203	19	1 311	3 533
Amortissement cumulé				
Solde au 30 juin 2020	-	-	729	729
Transfert provenant des immobilisations corporelles	1 596	1	-	1 597
Solde au 1 ^{er} juillet 2020	1 596	1	729	2 326
Amortissement	203	2	441	646
Effet des variations des taux de change	-	-	-	-
Solde au 30 juin 2021	1 799	3	1 170	2 972
30 juin 2021 :				
Valeur comptable nette	404	16	141	561
30 juin 2022 :				
Valeur comptable nette	280	40	-	320

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

13. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Emprunt de 1 000 \$ US (30 juin 2021: 1 000 \$ US) autorisé pour un montant maximal de 6 443 \$ (5 000 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %, taux effectif de 5,50 % au 30 juin 2022 (taux préférentiel majoré de 0,75 %, taux effectif de 4,50 % au 30 juin 2021), échéant en novembre 2024, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{o)}	1 289	1 239
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 35 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3,75 %, taux effectif de 7,45 % au 30 juin 2022 (taux préférentiel majoré de 2,00 %, taux effectif de 4,45 % au 30 juin 2021), échéant en novembre 2024, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs ^{a) b) c)}	30 003	22 794
Emprunt, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4,50 %	-	260
Emprunt de 2 320 \$ US (30 juin 2021: 3 480 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,75 %, taux effectif de 7,50 % au 30 juin 2022 (au taux préférentiel majoré de 2,75 %, taux effectif de 6,00 % au 30 juin 2021), remboursable par versements mensuels de 125 \$ (97 \$ US) (au 30 juin 2021 : 120 \$ (97 \$ US)), échéant en juillet 2024, garanti par une hypothèque de troisième rang sur l'universalité des biens présents et futurs	2 990	4 313
Emprunts de 400 925 \$ CLP (30 juin 2021: 804 941 \$ CLP), portant intérêt à un taux de 3,50 %, remboursable par versements mensuels de 50 \$ (35 501 \$ CLP) (au 30 juin 2021: 60 \$ (35 501 \$ CLP)), échéant en juin 2023.	558	1 368
Emprunt de 46 CLF (30 juin 2021: 50 CLF), portant intérêt à un taux de 3,30 %, remboursable par versements mensuels de 22 \$ (0,43 CLF), échéant en février 2028, garanti par un terrain et un bâtiment. ^{d)}	2 084	2 451
	36 924	32 425
Tranche à court terme	(2 222)	(2 524)
	34 702	29 901

a) L'emprunt porte intérêt soit a) au taux préférentiel de la banque majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive ou b) au taux d'acceptations bancaires majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive. De plus, la société doit payer des commissions d'engagement de 0,35 % à 1,07 % fondées sur une clause financière restrictive. Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre à a) au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 3,75 % ou b) 1,50 % à 4,75 %.

b) Un montant non amorti de 254 \$ (230 \$ au 30 juin 2021) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Le 10 mai 2022, la Société a signé un amendement à la quatrième entente de facilité de crédit modifiée et réitérée avec la Banque Nationale du Canada consistant en une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 35 000 \$ et une facilité de crédit renouvelable de 5 000 \$ US, qui viendra à échéance le 2 novembre 2024. Le 9 septembre 2022, à la suite de la conclusion d'une convention de prêt avec la Banque de développement du Canada, la Société et la Banque Nationale ont conclu d'une modification à l'entente de la facilité de crédit modifiée et réitérée (voir la note 25).

d) Un montant non amorti de 35 \$ (50 \$ au 30 juin 2021) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

13. DETTE À LONG TERME (suite)

Selon les modalités des dettes à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 15). Au 30 juin 2022, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives (au 30 juin 2021, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives).

Au 30 juin 2022, le taux préférentiel au Canada était de 3,70 % pour les emprunts canadiens (2,45 % au 30 juin 2021) et le taux préférentiel aux États-Unis était de 4,75 % et le taux de base aux États-Unis était de 5,25 % pour les emprunts américains (3,25 % et 3,75 % respectivement au 30 juin 2021).

Au 30 juin 2022, les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
Moins d'un an	2 222
Plus d'un an et moins de cinq ans	33 774
Plus de cinq ans	1 217
	<u>37 213</u>

La dette à long terme, par devise et par échéance, est la suivante :

Au 30 juin 2022	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans	Plus de cinq ans
000s	\$	\$	\$	\$
CAD	30 000	-	30 000	-
US (3 520 \$ US)	4 536	1 495	3 041	-
UF Chilien (CLF 46)	2 119	169	733	1 217
Pesos chiliens (400 925 CLP)	558	558	-	-
	<u>37 213</u>	<u>2 222</u>	<u>33 774</u>	<u>1 217</u>

Rapprochement de la variation de la dette à long terme avec la trésorerie provenant des activités de financement :

	2022	2021
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	32 425	36 738
Transferts depuis les contrats de location-financement aux obligations locatives, incluant les frais financiers	-	2 632
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable	7 186	(4 313)
Remboursement des autres dettes à long terme	(2 517)	(1 969)
Frais de transaction liés à la dette à long terme	(226)	(203)
Amortissement des frais de transaction liés à la dette à long terme	206	190
Impact de la variation du taux de change sur la dette en devises étrangères	(150)	(650)
Solde à la fin de l'exercice	<u>36 924</u>	<u>32 425</u>

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

14. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le sommaire des activités liées aux obligations locatives pour les exercices terminés le 30 juin 2022 et 2021, se présente comme suit:

	2022	2021
	\$	\$
Obligations locatives à l'ouverture l'exercice	1 996	4 603
Acquisitions	837	392
Cessions	(40)	(62)
Frais financiers	139	415
Paiement des obligations locatives, incluant les frais financiers	(881)	(1 092)
Exercice d'option d'achat financé par de la dette à long terme	-	(2 534)
Ajustements des obligations locatives à paiements variables	8	-
Réévaluation de la durée du contrat de location	6	147
Effet des variations des taux de change	1	127
	2 066	1 996
Portion court terme	675	635
Solde à la fin de l'exercice	1 391	1 361

Les paiements au titre de location requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	30 juin 2022
	\$
Moins d'un an	784
Plus d'un an et moins de cinq ans	1 213
Plus de cinq ans	424
	2 421
Moins : incidence de l'actualisation	(355)
Valeur actuelle des paiements de location	2 066

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, la dette à long terme, les obligations locatives, l'affacturage à payer, le capital-actions, la réserve - Instruments de capitaux propres, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie.

La structure du capital de la Société est composée de ce qui suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Dette à long terme	36 924	32 425
Obligations locatives	2 066	1 996
Affacturage à payer	1 317	2 880
Capital-actions	59 204	59 204
Réserve - Instruments de capitaux propres	1 624	1 452
Résultats non distribués	5 729	12 342
Cumul des autres éléments du résultat global	(4 052)	(2 650)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 018)	(3 256)
	101 794	104 393

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières; et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 juin 2022, tel qu'il est mentionné à la note 13, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2021, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

16. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	30 juin 2022		30 juin 2021	
Actions ordinaires	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	37 372 756	59 204	37 021 756	58 857
Actions émises :				
Dans le cadre de l'exercice d'options sur actions	-	-	351 000	347
Solde à la fin de l'exercice	37 372 756	59 204	37 372 756	59 204

(Perte nette) bénéfice net par action

La (Perte nette) bénéfice net par action ordinaire diluée a été calculée en divisant la (perte nette) bénéfice net par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Pour 2022, les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

	30 juin 2022	30 juin 2021
(Perte nette) bénéfice net par action de base		
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	(6 647) \$	2 294 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	37 372 756	37 051 928
(Perte nette) bénéfice net par action de base	(0,18) \$	0,06 \$

	30 juin 2022	30 juin 2021
(Perte nette) Bénéfice net par action diluée		
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	(6 647) \$	2 294 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	37 372 756	37 051 928
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	-	169 328
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	37 372 756	37 221 256
(Perte nette) Bénéfice net par action diluée	(0,18) \$	0,06 \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

16. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options sur actions

Le 26 juin 2008, la Société a établi un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération fondée sur des titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale d'une Société contrôlée par l'une de ces personnes ou par une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires propres pouvant être émises à même le capital non émis à l'exercice d'options dans le cadre du Régime d'options sur actions ne pourra pas excéder 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du régime d'options, ainsi que d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission à même le capital non émis aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société ne pourra, pour une même personne, excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération, le conseil d'administration administre le Régime d'options sur actions et détermine, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix d'exercice et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au Régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Les droits sur les options deviennent acquis à un taux allant de 20 % à 33 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expirent au plus tard 7 ans après la date de l'attribution. Les options font l'objet d'une renonciation lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un membre de la direction ou un salarié de la Société. Le prix d'exercice d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance suivant le jour où des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu, ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'attribution, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 juin 2022		30 juin 2021	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	3 342 500	1,24	3 155 000	1,28
Attribuées au cours de l'exercice	-	-	1 185 000	0,89
Exercées au cours de l'exercice ^{a)}	-	-	(351 000)	0,74
Annulées au cours de l'exercice	(99 000)	1,11	(646 500)	1,06
En circulation à la fin de l'exercice	3 243 500	1,24	3 342 500	1,24
Exerçables à la fin de l'exercice	2 256 502	1,40	1 464 834	1,56

^{a)} Pour l'exercice terminé le 30 juin 2021, le prix moyen pondéré de l'action à la date d'exercice s'élevait à 1,25 \$.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

16. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 30 juin 2022 :

Fourchette des prix d'exercice \$	En circulation au 30 juin 2020	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exerçables au 30 juin 2020	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,50 - 1,49	2 007 500	2,88	0,86	1 020 502	0,83
1,50 - 2,49	1 236 000	1,09	1,87	1 236 000	1,87
	3 243 500			2 256 502	

La juste valeur des options attribuées a été déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en 2021
Taux d'intérêt sans risque	0,32 % à 0,75 %
Durée de vie prévue (en années)	3
Volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique)	40,90 % à 44,38 %
Rendement attendu	0 %
Juste valeur des options attribuées	0,24 \$ à 0,39 \$

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	206	232

17. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat (recouvrable) se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Impôt exigible		
Exercice considéré	367	481
Ajustements liés à des exercices précédents	231	(20)
	598	461
Impôt différé		
Exercice considéré	2 760	1 932
Ajustements liés à des exercices précédents	(120)	66
	2 640	1 998
	3 238	2 459

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

17. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(3 409)	4 753
Taux d'imposition prévus par la loi	26,50 %	26,50 %
Impôt sur le résultat selon les taux d'imposition prévus par la loi	(903)	1 260
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles	92	139
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	54	61
Écart de taux d'imposition entre les territoires	137	(25)
Retenues d'impôts à la source	251	180
Actifs d'impôt non comptabilisés	3 547	848
Portion non imposable des gains en capital	(49)	29
Ajustements liés à des exercices précédents	111	(46)
Autres	(2)	13
Total de l'impôt sur le résultat	3 238	2 459

L'impôt différé est calculé d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présente comme suit aux dates indiquées :

	1 ^{er} juillet 2021	Constaté à l'état du résultat	Variation attribuable au change	30 juin 2022
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :				
Immobilisations incorporelles	22	7	-	29
Pertes reportées en avant	4 410	(3 771)	-	639
Provisions non déductibles	1 374	480	(335)	1 519
Placements	27	14	-	41
Total des actifs d'impôt différé	5 833	(3 270)	(335)	2 228
Passifs d'impôt différé :				
Immobilisations corporelles	1 936	(630)	(57)	1 249
Total des passifs d'impôt différé	1 936	(630)	(57)	1 249
Actifs d'impôt différé, montant net	3 897	(2 640)	(278)	979

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

17. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	1 ^{er} juillet 2020	Constaté à l'état du résultat	Variation attribuable au change	30 juin 2021
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :				
Immobilisations incorporelles	13	9	-	22
Pertes reportées en avant	5 967	(1 560)	3	4 410
Provisions non déductibles	1 822	(445)	(3)	1 374
Placements	10	17	-	27
Total des actifs d'impôt différé	7 812	(1 979)	-	5 833
Passifs d'impôt différé :				
Immobilisations corporelles	1 922	19	(5)	1 936
Total des passifs d'impôt différé	1 922	19	(5)	1 936
Actifs d'impôt différé, montant net	5 890	(1 998)	5	3 897

Tel que présenté dans les états consolidés de la situation financière :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	1 636	3 897
Passifs d'impôt différé	(657)	-
Actifs d'impôt différé, montant net	979	3 897

La Société a enregistré un actif d'impôt différé pour des pertes autres qu'en capital car il est probable que la société disposera d'un bénéfice imposable futur lui permettant d'en utiliser l'avantage fiscal.

Pertes fiscales à reporter pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé, expirent comme suit :

	Chili	Guinée	Burkina Faso
			\$
30 juin 2024	-	938	206
30 juin 2025	-	2 590	5 854
30 juin 2026	-	-	-
30 juin 2027	-	-	8 606
Aucune date d'expiration	5 220	-	-

18. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	(130)	(19 798)
Stocks	(6 074)	4 371
Charges payées d'avance	(328)	31
Créditeurs et charges à payer	5 445	12 034
	(1 087)	(3 362)

Durant l'année financière, le dépôt sur achat d'équipement a été transféré vers les immobilisations corporelles pour un total de 1 909 \$. L'information est présentée comme une opération non monétaire dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

19. ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de diverses réclamations qui surviennent dans le cours normal de ses activités. La direction estime que des provisions adéquates ont été constituées dans les comptes, le cas échéant. Bien qu'il ne soit pas possible d'estimer l'ampleur des coûts et des pertes potentiels, le cas échéant, la direction estime que la résolution ultime de ces éventualités n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

20. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location à court terme et pour des actifs de faible valeur échéant entre 2023 et 2024, à verser une somme de 171 \$ pour la location de locaux. Aucun de ces contrats de location ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions.

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de l'exercice totalisent 13 858 \$ (8 899 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2021). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

Garanties

Au 30 juin 2022, la Société a émis des garanties bancaires, échéant entre septembre 2022 et décembre 2022, en faveur de clients pour un montant total de 1 644 \$ (2 669 \$ au 30 juin 2020). Pour les exercices terminés le 30 juin 2022 et 2021, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET PARTIES ASSOCIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., une société dans laquelle un administrateur a une participation.

La Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

	30 juin 2022	30 juin 2021
Produits	\$ 31	\$ 10
Charges	172	162

Au 30 juin 2022, un montant de 0 \$ était à recevoir relativement à ces transactions (0 \$ au 30 juin 2021).

De plus, pour la période de douze mois terminant le 30 juin 2022, des remboursements d'un obligation locative totalisant 84 \$ ont été effectués à Dynamitage Castonguay Ltd. (30 juin 2021: 63 \$).

Transactions entre parties associées

La Société a conclu les transactions suivantes avec les parties associées :

	30 juin 2022	30 juin 2021
Produits	\$ 26 256	\$ 20 252

Au 30 juin 2022, les créances clients et autres débiteurs comprenaient un montant de 4 322 \$ à recevoir d'une société associée (3 065 \$ au 30 juin 2021).

Au 30 juin 2022, le placement dans une entreprise associée totalise 0 \$ aux états financiers (0 \$ au 30 juin 2021).

Toutes ces transactions entre parties liées et associées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties.

22. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021
Salaires et honoraires	\$ 1 054	\$ 1 187
Rémunération fondée sur des actions	84	42
	1 138	1 229

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf en ce qui concerne les informations relatées dans cette note.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

La Société réalise une partie de ses activités en dollars américains (\$ US), en pesos chiliens (CLP), en pesos argentins (ARS), en cédés ghanéens (GHS), en francs ouest-africains (XOF) et en francs guinéens (GNF). L'exposition de la Société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2022 :

	\$ US 000s	CLP 000s	ARS 000s	GHS 000s	XOF 000s	GNF 000s
Trésorerie et équivalents de trésorerie	111	42 374	-	7	332 228	1 321 553
Créances clients	476	1 381 790	-	5 881	609 384	3 656 404
Impôts à recevoir (à payer)	(2)	(6 854)	8	2 102	154 662	-
Créditeurs et charges à payer	(278)	(1 250 245)	-	(42)	(1 269 751)	(4 047 341)
Tranche à court terme de la dette à long terme et des obligations locatives	(1 193)	(560 400)	-	-	-	-
Exposition nette	(886)	(393 335)	8	7 948	(173 477)	930 616
Équivalent en dollars canadiens	(1 142)	(548)	-	1 272	(356)	136

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change aurait causé une variation correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

	\$ US	CLP	ARS	GHS	XOF	GNF
Variation du résultat net en dollars canadiens	(84)	(40)	-	94	(26)	10

L'exposition de la Société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2021 :

	\$ US 000s	CLP 000s	ARS 000s	GHS 000s	XOF 000s	GNF 000s
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 120	527 258	-	163	3 840	7 157 028
Créances clients	1 231	1 904 362	-	5 636	1 552 524	7 678 761
Impôts à recevoir (à payer)	39	98 333	8	2 970	118 220	-
Créditeurs et charges à payer	(193)	(4 087 692)	-	(47)	(4 983 675)	(3 251 573)
Tranche à court terme de la dette à long terme et des contrats de location-financement	(1 190)	(553 148)	-	-	-	-
Exposition nette	1 007	(2 110 887)	8	8 722	(3 309 091)	11 584 216
Équivalent en dollars canadiens	1 248	(3 586)	-	1 836	(7 426)	1 448

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change aurait causé une variation correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

	\$ US	CLP	ARS	GHS	XOF	GNF
Variation du résultat net en dollars canadiens	92	(264)	-	135	(546)	106

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration minérale et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Face à des défis sur les marchés sans précédent, la COVID-19 peut affecter négativement les clients de la Société et leur solvabilité. Les difficultés financières des clients peuvent avoir un impact négatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, en particulier si ces clients devaient retarder ou faire défaut sur les paiements dus à la Société. Le recouvrement des comptes clients et autres débiteurs de tierces parties demeure une priorité pour la Société dans la situation actuelle.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses créances clients au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % de certaines créances clients. Au 30 juin 2022, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 4 % des créances clients et autres débiteurs (6 % au 30 juin 2021).

La valeur comptable des créances clients tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des créances clients, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les créances clients et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le classement chronologique des soldes des créances clients et la provision pour créances douteuses au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021 s'établissent comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
En règle	32 247	30 728
En souffrance depuis 0 à 30 jours	2 155	2 707
En souffrance depuis plus de 30 jours	3 020	6 153
Total des créances clients	37 422	39 588
Moins la provision pour créances douteuses	281	407
	37 141	39 181

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	407	786
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	7	210
Radiation de créances clients	-	(450)
Sommes recouvrées	(121)	(139)
Effet des variations des taux de change	(12)	-
Solde à la fin de l'exercice	281	407

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

Au 30 juin 2022, 73 % (75 % au 30 juin 2021) des créances clients étaient classées comme étant des créances courantes et 1 % des créances clients et autres débiteurs avaient subi une baisse de valeur (1 % au 30 juin 2021). Étant donné que les pertes de crédit attendues sont minimes, les pertes de crédit attendues selon l'ancienneté des comptes clients n'ont pas été présentées.

Un client important représente 12 % des créances clients au 30 juin 2022 (deux clients importants représentaient 15 % de ces créances clients au 30 juin 2021).

Un client important représente 13 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 (un client important représentait 12 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2021).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2022, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global net de 254 \$ (238 \$ au 30 juin 2021).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Hiérarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Méthode de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif.
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 juin 2022, les placements sont présentés à la juste valeur et sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

Au 30 juin 2022	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 018	1 018			
Créances clients et autres débiteurs	39 401	39 401			
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	146	146	146	-	-
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Créditeurs et charges à payer	33 578	33 578			
Affacturation à payer	1 317	1 317			
Dette à long terme	36 924	36 924			
Au 30 juin 2021	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 256	3 256			
Créances clients et autres débiteurs	40 724	40 724			
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Placements	259	259	259	-	-
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Créditeurs et charges à payer	30 486	30 486			
Affacturation à payer	2 880	2 880			
Dette à long terme	32 425	32 425			

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour l'exercice terminé le 30 juin 2022.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 14, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

La Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés comme des « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,21 % et 0,94 %. Au 30 juin 2022, les créances clients inclut un montant de 1 317 \$ relativement à des comptes affacturés (30 juin 2021: 2 880 \$).

Les tableaux suivants représentent les flux de trésorerie contractuels pour les passifs financiers en fonction de leurs échéances contractuelles :

		Au 30 juin 2022			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
		\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	33 578	33 578	-	-	-
Affacturage à payer	1 317	1 317	-	-	-
Dette à long terme	37 213	2 222	33 396	1 595	-
Obligations locatives	2 066	675	709	292	390
	74 174	37 792	34 105	1 887	390

		Au 30 juin 2021			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
		\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	30 486	30 486	-	-	-
Affacturage à payer	2 880	2 880	-	-	-
Dette à long terme	32 703	2 524	28 112	2 067	-
Obligations locatives	1 996	635	595	236	530
	68 065	36 525	28 707	2 303	530

24. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice d'exploitation.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

24. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels de la Société :

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	145 201	129 976
International ¹⁾	50 272	33 318
	195 473	163 294
Bénéfice (perte) d'exploitation		
Canada	12 188	15 202
International	(9 799)	(5 707)
	2 389	9 495
Frais généraux liés au siège social de la Société ²⁾	3 563	2 452
Charges financières	2 235	2 290
Impôt sur le résultat (recouvrable)	3 238	2 459
	9 036	7 201
Bénéfice net (perte nette)	(6 647)	2 294
¹⁾ Le secteur International inclut les produits suivants		
générés par les activités au Chili :	27 135	12 517
générés par les activités en Afrique de l'Ouest :	18 111	14 530
²⁾ Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions, la provision pour litige et certains coûts non attribués.		
Dotation aux amortissements		
Canada	6 349	5 601
International	3 697	3 257
Total de la dotation aux amortissements inclus dans le bénéfice (perte) d'exploitation	10 046	8 858
Immobilisations non attribuées et actifs communs	1 677	1 765
Total de la dotation aux amortissements	11 723	10 623

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

24. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Au 30 juin 2022	(Révisé - Note 2) Au 30 juin 2021
	\$	\$
Actifs identifiables		
Canada	92 099	85 421
Chili	15 906	20 815
Afrique de l'Ouest	26 090	26 729
International - Autres	2 964	5 177
	137 059	138 142
Immobilisations corporelles		
Canada	26 168	25 635
Chili	5 296	7 002
Afrique de l'Ouest	9 785	5 280
International - Autres	154	921
	41 403	38 838
Actifs au titre de droits d'utilisation		
Canada	1 424	1 002
Chili	83	73
Afrique de l'Ouest	819	930
International - Autres	62	101
	2 388	2 106
Immobilisations incorporelles		
Canada	219	258
Chile	85	42
Afrique de l'Ouest	16	261
	320	561

Les montants de la période comparative pour les actifs identifiables et les immobilisations corporelles ont été révisés pour mieux refléter leur emplacement géographique.

	30 juin 2022	30 juin 2021
	\$	\$
Acquisitions d'actifs non courants		
Canada	7 564	4 153
International	5 220	4 222
Immobilisations non attribuées et actifs communs	49	31
	12 833	8 406

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2022 et 2021

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

25. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 9 septembre 2022, la Société a conclu une nouvelle convention de prêt avec la Banque de développement du Canada (la « Convention de prêt BDC ») pour un prêt à terme d'un montant en capital de 8 470 \$. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 6,70 % par an, a une durée de 240 versements mensuels consécutifs à compter de novembre 2022 et ce jusqu'en octobre 2042. Le taux fixe pourra être réduit de 0,20 % à compter de novembre 2023, si certaines clauses restrictives de nature financière sont respectées. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt BDC sont garanties par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble servant de siège social de la Société situé à Val-d'Or.

Par conséquent à partir du 9 septembre 2022 la Facilité de crédit modifiée et réitérée a été réduite de 35 000 \$ à 30 000 \$. D'autres modifications ont été effectuées afin de permettre l'hypothèque de premier rang applicable à la Convention de prêt BDC ci-dessus et de modifier certaines clauses restrictives de nature financière applicable au premier trimestre de l'exercice 2023 et les trimestres futurs.

Directeurs**Jean-Yves Laliberté** ^{1,2}

Administrateur de sociétés et consultant
Président du conseil d'administration

Pierre Rougeau ^{1,2*}

Administrateur de sociétés et consultant

Nicole Veilleux ^{1,2}

Administratrice de sociétés et consultante

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil d'administration et
Vice-président du développement corporatif,
Forage Orbit Garant inc.

Éric Alexandre

Président et chef de la direction,
Forage Orbit Garant inc.

¹ Membre du comité d'audit.

² Membre du comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération.

* indique le président d'un comité.

Officiers**Éric Alexandre**

Président et chef de la direction

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil d'administration et
Vice-président du développement corporatif

Daniel Maheu

Chef de la direction financière

Siège social

3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or, Québec
J9P 6Y6
Tél : 866-824-2707
Télé : 801-824-2195
www.orbitgarant.com

Inscription en bourse

Symbole sur la Bourse de Toronto : OGD

Actions ordinaires en circulation

37 372 756 (au 30 juin 2022)

Relations avec les investisseurs

Daniel Maheu
Tél : 819 824-2707
Courriel : investors@orbitgarant.com

Bruce Wigle

Tél : 647 496-7856

Courriel : investors@orbitgarant.com

Agent des transferts et registraire

Compagnie Trust TSX
2001, boul. Robert-Bourassa, Bureau 1600
Montréal, QC
H3A 2A6
Tél : 1-800-387-0825

Responsable des affaires juridiques

Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Assemblée Annuelle

Jeudi 1er décembre 2022
Siège social de Forage Orbit Garant
3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or, Québec

L'assemblée commencera à 10h00 (HE)

FORAGE

ORBIT  **GARANT**
DRILLING

COORDONNÉES

Si vous avez des questions concernant Forage Orbit Garant et ses activités, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à nos bureaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Nous nous ferons un plaisir de vous aider et nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous pour répondre à vos besoins spécifiques.

SIÈGE SOCIAL

Forage Orbit Garant inc.
3200 boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Canada
T : 819-824-2707
T : 866-824-2707
F : 819-824-2195
info@orbitgarant.com

CANADA

QUÉBEC

Services de forage Orbit Garant inc.
3200 boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Canada
T : 819 824-2707
T : 866 824-2707
F : 819 824-2195

ONTARIO

Services de forage Orbit Garant inc.
640 Garson Coniston Road
Sudbury (Ontario)
P3L 1R3
Canada
T : 705 694-5959
F : 705 694-4784

Services de forage Orbit Garant inc.
3661 Mount Albert Road
R.R. #1, Sharon (Ontario)
L0G 1V0
Canada
T : 905 478-2243
F : 905 478-2249

NOUVEAU-BRUNSWICK

Services de forage Orbit Garant inc.
398 Chemin Dover
Dieppe (Nouveau-Brunswick)
E1A 7L6
Canada
T : 506 853-9131
F : 506 856-4570

ÉTATS-UNIS

NEVADA

Drift Exploration Drilling Inc.
6120 Pedrol Lane
Winnemucca (Nevada)
89445
États-Unis
T : +1 819 824-2707
F : +1 819 824-2195

AMÉRIQUE DU SUD

CHILI

Orbit Garant Chile S.A.
Avda. Los Cerrillos 998
Cerrillos (Santiago)
Chili
T : +56 2 2411 5900
C : +56 9 9624 0421

GUYANA

OGD Drilling (Guyana) Inc.
31 Belair Spring
East Coast Demerara
Georgetown
Guyana
C Guyana : +592 629 6133
T Canada : +1 819 824-2707
F Canada : +1 819 824-1595

AFRIQUE DE L'OUEST

GHANA

Orbit Garant Drilling Ghana Limited
PT 178 Inchaban Hills
P.O. Box WQ 104, Takoradi
Ghana
T Ghana : 00 233 540 125 670
T Ghana : +226 76 35 88 11
C Canada : +1 819 860-4258

BURKINA FASO

Forage Orbit Garant B.F. SAS
737, boulevard Tansoba-KOSSODO
12 B.P. 197 Ouagadougou 12
Ouagadougou
Burkina Faso
T Burkina Faso : +226 54 69 02 80
T Burkina Faso : +226 76 35 88 11
C Canada : +1 819 860-4258

GUINÉE

Forage Orbit Garant Guinee SARLU
Cite chemin de fer
Immeuble Mamou C2A
Conakry
République de Guinée
T Guinée : +224 629 800 860
C Canada : +1 819 860-4258

ORBITGARANT.COM